

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de linguistique romane
<b>Herausgeber:</b>	Société de Linguistique Romane
<b>Band:</b>	56 (1992)
<b>Heft:</b>	223-224
<b>Artikel:</b>	Nouvelles certaines des Isles du Peru (Lyon 1534) : édition et commentaire
<b>Autor:</b>	Baldinger, Kurt / Rivarola, José Luis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-399899">https://doi.org/10.5169/seals-399899</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOUVELLES CERTAINES DES ISLES DU PERU (LYON 1534) ÉDITION ET COMMENTAIRE<sup>(1)</sup>

L'espicerie vient des Moluques, la pierre-  
rie des autres Indes Orientales, l'*or du  
Peru*, la rheubarbe de Tartarie...

(Père Marin Mersenne, L'Impiété des déistes,  
athées, et libertins en ce temps..., Paris 1624,  
p. 24, réimprimé 1975 Friedrich Frommann  
Verlag, Stuttgart-Bad Cannstatt.)

Le texte que nous éditons ici — cinq siècles après la découverte de l'Amérique — constitue le premier témoignage français de la découverte du Pérou par François Pizarro en 1533. Le texte paraît être totalement inconnu en France — bien qu'il ait été imprimé par François Juste, l'imprimeur de Rabelais, à Lyon, la même année que *Gargantua!* Nous n'avons pas réussi à trouver un seul exemplaire de cette édition en France, ni à la Bibliothèque Nationale, ni ailleurs. Il manque même — et nous remercions Mme Colette Demaizière de l'avoir vérifié — dans le fonds spécial dédié aux éditions de François Juste à Lyon même. Le seul exemplaire qui existe — et qui sert de base à notre édition — se trouve à la North Library du British Museum (G. 6492-1-3) qui nous a procuré une photocopie. Nous avons eu connaissance de l'existence de ce texte grâce à une traduction en esp. (avec fac-similé du texte fr.) d'un historien péruvien, Raúl Porras Barrenechea, *Las Relaciones Primitivas de la Conquista del Perú* (Cuadernos de Historia del Perú, N° 2, Serie: Los Cronistas de la Conquista, I) Paris-Palais Royal (Imprimeries Les Presses Modernes) 1937, 69-78. L'un de nous connaît en tant que péruvien, l'autre parce qu'il s'occupait de la chronique de Pedro de Cieza de León<sup>(2)</sup>.

---

(1) L'édition du texte français avec une traduction en espagnol moderne (sans commentaire concernant le lexique français), paraît en même temps dans la Revista de Filología Española, dans le vol. de 1992, dédié à la découverte de l'Amérique latine.

(2) Kurt Baldinger, *Die Eroberung von Perú. Zum neu entdeckten Original der Chronik von Cieza de León*, ZRP 99, 1983, 367-377; version espagnole de cet

*L'or du Pérou* est devenu légendaire et proverbial dès le XVI<sup>e</sup> siècle (v. Régnier, Sat. III, Gdf 1, 20a sub *abeer*). Le FEW (8, 257b) n'en donne des exemples qu'à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (sub Pérou). D'après l'Encyclopédie (12, 1765, 391a) Christophe Colomb, «étant dans la province de Honduras, qu'il venoit de découvrir eut des naturels du pays quelques connaissances du Pérou, c'est-à-dire, d'un puissant empire abondant en or, qui étoit du côté de l'Orient, ce qui l'empêcha d'y tourner ses vues». Il n'a donc découvert ni l'*El dorado* ni le *Pérou*, mais le *Pérou* devient synonyme de «grosse fortune, grosse somme d'argent» (TLF), «trésor» — et ceci même au figuré: «Madame Thibaut est un petit Pérou pour Mr. de la Brie» (1752, Le Roux, Dict. comique). Et, familièrement, on dit encore aujourd'hui *C'est pas le Pérou!* «il ne s'agit pas d'un pays riche; ce n'est pas beaucoup». San-Antonio, en 1953, p. ex., «palpe son larfeuille» et en fait l'inventaire: «Je dois avoir sur moi trente ou quarante billets... *C'est pas le Pérou*, mais je peux quand même voir venir» (Des Clientes pour la morgue, 18).

Malheureusement, la traduction de Porras B. est très peu soignée et contient de graves erreurs; n'en relevons que trois ou quatre: P. B. lit mal *priren* («combien *priren* et extiment l'or») au lieu de *prisen*, synonyme de *extiment*, et traduit par «tomaron» [14]; *bas-/fins* traduit par «medias finas de oro» (il pensait probablement à des bas de soie portés par les Indiennes!?) au lieu de *bas-/sins d'or* (v. la note 186 de notre édition fr.); «un *chapelet* sur quoy on met les platz sur table» est traduit par lui

---

article: Pedro Cieza de León, *Descubrimiento y Conquista del Perú: el descubrimiento del manuscrito original y su importancia para la historia del léxico español*, Mélanges Manuel Alvar, éd. p. Julio Fernández-Sevilla e. a., Madrid (Gredos) 1983, 103-117. La meilleure éd. de Cieza de León est celle de Lima: Pedro Cieza de León, Crónica del Perú, *Primera parte*, Lima (Pontificia Universidad Católica del Perú, Academia Nacional de la Historia) 1984, LIV, 352 p.; *Segunda parte*, ed. de Francesca Cantù, 1985, XXXV; 238 p. (v. pour ces deux volumes le c.-r. de K. Baldinger, ZrP 102, 1986, 697 s.; *Tercera parte*, ed. prólogo y notas de Francesca Cantù, Lima 1987; avec un *Vocabulario etimológico* por Kurt Baldinger, 329-395; ce glossaire a paru d'abord — avec une introduction — dans Lexis [Lima] VII, N° 1, 1983, 1-131. Une éd. parue à Madrid en 1984 (C.S.I.C.) est modernisée et sans valeur linguistique (v. le compte rendu de K. Baldinger, ZrP 102, 1986, 698 s.). — V. aussi Pedro Pizarro, *Relación del descubrimiento y conquista del Perú*, ed. Guillermo Lohmann Villena y Nota Pierre Duviols, Lima (Pontificia Universidad Católica del Perú) 1978; et à ce sujet José Luis Rivarola, Las versiones de la Relación del descubrimiento y conquista de los Reinos del Perú de Pedro Pizarro, Estudio crítico-textual, dans Lexis (Lima) VII, 1983, 159-185; J. L. Rivarola, *Para la historia de los americanismos léxicos*, A propósito de una nueva versión de la Relación de Pedro Pizarro, dans Filología (Buenos Aires) XX, 1985, 69-87.

littéralement par «rosario» bien qu'en espagnol le sens technique du françois («éclisse pour soutenir un plat sur la table», v. la note 193) ne soit pas attesté; et le cas le plus grave: il croit avoir trouvé la confirmation de la cruauté sanglante des Indiens («la índole sanguinaria de Atahualpa inútilmente contradicha por biógrafos insolventes del monarca quiteño» [p. 72] parce qu'il lit mal *têtes et pavillons* [6], comprenant «têtes» (*cabezas*) au lieu de *têtes*= «tentes» !

Il est beaucoup plus difficile de reconnaître des erreurs de notre traducteur français de 1534, comme p. ex. sa traduction d'un item de l'inventaire des richesses emportées en Europe: «Item deux *lictz* de maíz et y a en chascune (sic) deux mazor[qu]es d'or»; le traducteur a dû traduire esp. *camas* «lits» au lieu de lire *cannas* et de traduire «cannes (de maïs)» ! (v. la note 177).

Mais R. Porras Barrenechea a le mérite d'avoir fait connaître ce texte rarissime (l'ex. du Brit. Mus. est 'único' [34] et «tiene un valor histórico excepcional, además del bibliográfico» [34]). Il s'agit sans aucun doute d'une traduction d'un texte espagnol malheureusement perdu — ce qui augmente encore sa valeur documentaire<sup>(3)</sup>. Et l'introduction très détaillée de R. Porras B. [5-56] nous fait pardonner quelque peu les défauts de sa traduction. Le texte français n'est pas le seul à paraître en 1534 en dehors de l'Espagne: un texte italien paraît à Venise, un texte allemand (Newe Zeytung Aus Hispanien Und Italien. Mense Februario 1534 [32]). Le texte correspond au texte italien sans être une traduction de celui-ci. On consultera avec profit et beaucoup plus de détails Dietrich Briesemeister, Frühe Berichte über die spanischen Eroberungen in deutschen Übersetzungen des XVI. Jahrhunderts, dans Der eroberte Kontinent, Historische Realität, Rechtfertigung und literarische Darstellung der Kolonisation

---

(3) Il y en a d'autres indices linguistiques: la graphie *Peru* — «Pérou, écrit à l'espagnole *Péru*», v. Mme Demaizière, citée ci-dessous — dans le titre, les mots espagnols (souvent d'origine arabe) *atabale*, *taborin*, *quilate* (n. 149), *mara-védi*, *maíz*, des calques comme c'est probablement le cas de *fontaine* «vaisseau...» (< esp. *fuente*, note 146), de *platine* (< esp. *plancha*, v. les n. 158 et 159), et du point de vue syntaxique «l'espesseur de demy doigt» (< esp. *de medio dedo* [12]). Et même *grandement* comme élément de mise en relief, devenu rare en fr. au XVI<sup>e</sup> siècle, semble provenir de l'esp. *grandemente* qui est très, très fréquent p. ex. dans la chronique de la Guerre de Quito de Cieza de León (n. 143). Quant à *pour* au lieu de *par* (v. n. 138), il est difficile de trancher la question parce qu'il y a la même confusion en fr. L'auteur, d'ailleurs, s'adresse à *vostre majesté*, c'est-à-dire à *Vuestra Majestad* d'Espagne (n. 118), des vaisseaux sont *faictz a mode de tines d'Espaigne* [12], et le texte se termine par le *pays de Castille*!

Amerikas, éd. par Karl Kohut et. al., Frankfurt am Main (Vervuert Verlag) 1991, 246-259. Porras B. [= P.B.] apporte des faits et des arguments sérieux qui amènent à penser que le ou les textes espagnols de base ont été écrits au Panama, où arrivaient toutes les nouvelles du Pérou, et il y a des raisons valables de croire que c'étaient des hauts fonctionnaires de ce ‘quartier général’ qui rédigeaient ces petites chroniques ou rapports — on se rappelle que François Pizarro lui-même ne savait même pas lire et écrire! (v. Bitterli 1992, p. 241) — pour les envoyer en Europe, à sa Majesté, le roi d’Espagne (Vuestra Majestad, v. n. 118), notamment el licenciado Gaspar de Espinosa et el licenciado Antonio de la Gama («Por la autoridad que ejercen, recogen los mejores datos» [37]). Ils ont rédigé et envoyé toute une série de chroniques/rapports — P. B. en donne les dates et publie quelques-uns. Un de ces documents, celui de Espinosa, daté du 21 juillet 1533, adressé au roi, est particulièrement intéressant, parce que le texte italien de 1534 en est presqu’une traduction, et que le texte allemand repose également sur lui [38]; quant au texte it. «la iden-tidad entre los dos documentos es absoluta. El editor italiano, no agrega nada» [40]; «La alemana, parece sintetizar el texto primitivo español» [ib.]. Que le texte espagnol, base du texte français, a toutes chances de provenir du même milieu panaméen, est tout au moins probable.

La fin de la chronique permet de dater approximativement le texte espagnol de base. Nous connaissons, en partie par d’autres sources (v. Bitterli 1992, 241 ss.), la chronologie de l’itinéraire: départ de Panama (en bateau) en janvier 1531 (avec ca. 200 hommes et ca. 40 chevaux), départ de Piura (v. la carte ci-jointe) en septembre 1532 avec 170 hommes (y inclus 60 à cheval); arrivée à Cajamarca le 15 novembre 1532; départ en excursion de Hernando Pizarro avec ca. 20 hommes à cheval pour Pachacamac en janvier 1533; retour à Cajamarca fin mai 1533; presqu’en même temps que cette expédition de Hernando Pizarro un autre groupe avec trois soldats plus téméraires encore que les autres, perça jusqu’à Cuzco par le chemin des Incas à travers les Andes (2000 à 3000 m.). Et en même temps qu’eurent lieu ces deux expéditions, François Pizarro rencontra Atahualpa à Cajamarca, le fit prisonnier et finalement le fit tuer. La chronique nous parle encore du départ de Pizarro et du corps de la troupe pour Jauja et Chincha à 200 lieues au Nord-Ouest de Cuzco. [Il ne s’agit donc pas de l’actuel *Chincha*, situé sur la côte à ca. 200 km au sud de Lima (20 km au nord de Pisco); l’ancien Chincha jouait un grand rôle du temps des Incas puisqu’on l’associait au Tahuantinsuyo (une de ses quatre régions ou *suyos* était le *Chinchaysuyo*). C’est probablement la raison pourquoi déjà les premiers conquérants en enten-

daient parler.] Mais il ne rapporte plus la suite et l'arrivée à Cuzco le 15 novembre 1533. [Un mémoire, c'est-à-dire un inventaire des objets en or et en argent que les espagnols ont emportés en Espagne («je pense que c'est pour faire un présent à vostre majesté!») termine la chronique de façon assez surprenante et imprévue.] On peut en conclure que toutes ces nouvelles arrivèrent à Panama entre juin et novembre 1533, et la rédaction suivit immédiatement puisqu'on n'apprend rien de l'arrivée à Cuzco le 15 novembre 1533. La chronique arriva sans doute en Europe fin 1533 ou début 1534, ce qui correspond tout à fait aux premiers récits publiés en Italie et en Allemagne.

Un examen très détaillé du texte français montre que le texte de Lyon n'est pas sans intérêt pour l'histoire du lexique français: on y trouve toute une série de premières attestations: *alentour* (graphie, n. 87); *aposter* «relever des troupes dans un mauvais dessein» n. 137; *atabale* «tambourin de cuivre» n. 183; *se faire tirer l'aureille* n. 210; *bataillon* n. 102; *cacique* n. 29; *casse* «caisse» n. 167; *chapelet* «éclisse...» n. 193; *fontaine* < sp. *fuente* (plat) n. 146; *maïs* n. 178; *marravidis* n. 121; *médaille* n. 175 ou FEW 6<sup>1</sup>, 573a; *miraculeux* n. 122; *principaux* n. 52; *racoustrer* n. 136; *reste* [d'une troupe] n. 64; *rondelle* n. 112 (mais déjà en 1527 dans une traduction de la *Celestina*); *Vostre Majesté* n. 118.

Quant à la région d'origine du traducteur, tout parle en faveur du Sud-Est de la France, et le fait que le texte a été imprimé à Lyon, n'est sans doute pas un hasard, d'autant plus que Lyon semble avoir eu de bons contacts non seulement avec l'Italie, mais aussi avec l'Espagne: notons en marge que l'*editio princeps* du *Lexicon... dictionarium... ex hispaniense in gallicum traductum eloquium* de Nebrija, a été imprimé à Lyon en 1511 (v. Nebrija, *Diccionario latín-catalán* [1507] 1987, 45 n. 89); le seul exemplaire connu aujourd'hui se trouve au British Museum! Et l'auteur de notre traduction était très probablement, lui aussi, de la région franco-provençale; je dirais même: probablement du Dauphiné. Le mot *tupin* «pot» (n. 173) est typique pour le Sud-Est et *pollin* «poulain» a le sens d'âne seulement en anc. dauphinois (ce qui correspond à l'esp. *pollino*), v. n. 144. Expressément attestés en dauph. sont p. ex. *extime* n. 116, *carquès* «carquois» n. 180, *matras* n. 181, *fiole* n. 187, *compaignon* n. 200, *estimar* n. 199. La forme *couvecle* (sans *r*) est bien attestée dans les patois du Sud-Est (Sav., Chambéry, v. n. 172). *Mulet* est particulièrement fréquent en frpr., rare en pr. (FEW 6<sup>3</sup>, 212a). Un dernier cas — douteux, il est vrai —: «deux fardeaux d'or *au* [l. où?] il y a tout plain de petites piesses pesant huict quintaulx» [13]. Simple faute

d'impression ? Mais *au « où » < UBI* est attesté dans le Sud-Est dans l'ancienne Bresse !

Reste le titre : *les Isles du Peru* ne saurait étonner que ceux qui ne sont pas familiarisés avec la cosmographie du XVI<sup>e</sup> siècle. Frank Lestringant, actuellement sans doute le meilleur connaisseur des conceptions géographiques de cette époque, donne un résumé succinct dans un chapitre sur les *Insulaires* :

« On appelle Insulaire (*Isolario*, en italien) un atlas exclusivement composé de cartes et de descriptions d'îles. Ce genre qui connaît un certain essor du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle a pour origine l'ordre suivi dans la description du monde par l'ancienne géographie héritée de Ptolémée et de Strabon, qui traitait, en des chapitres séparés, des « terres continentales » et des îles. Une telle dichotomie était posée comme fondamentale, dans la mesure où elle impliquait, par-delà la différence du dessin et des contours — ouverts pour les continents, fermés pour les îles et péninsules —, une distinction de nature.

Nous en voyons la preuve dans les mappe-mondes médiévales, où les îles sont souvent peintes d'une autre couleur que les masses continentales. Leurs contours géométriques simples les distinguent encore des frontières imprécises et irrégulières réservées aux terres fermes. Ainsi les « insulae » vertes du *Beatus* de Saint-Sever (XI<sup>e</sup> siècle) s'apparentent plus à l'ovale des poissons bleus qui s'entrecroisent dans leur intervalle, qu'à la surface ocre de l'unique continent formé par la soudure en un même arc de terre de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. L'île apparaît en quelque sorte contaminée par le milieu marin où elle s'insère. C'est qu'elle revêt une ambiguïté constitutive : formée de terre, l'île se définit néanmoins par la mer ou le lac qui l'entoure. Sa nature est donc essentiellement hybride. »

*Insulaires*, dans Cartes et Figures de la terre, Paris (Centre Georges Pompidou) 1980, p. 470.

C'est bien dans ce cadre que se situent les ‘grandes découvertes’ :

« L'ère des grandes découvertes, au lieu d'élargir par explorations contiguës l'espace traditionnel de l'oekoumène (terre connue des Anciens et, par eux, seule réputée habitable), a vu tout d'abord se multiplier les îles : Quiloa, Mombasa, Zanzibar, Goa sur la route orientale des épices ; archipel des Antilles où aborde Colomb, Terre Neuve de Cabot et Cartier, mais aussi le Pérou et le Brésil longtemps réputés insulaires<sup>(4)</sup> ; et l'Amérique elle-même qui figure dans maint

---

(4) V. aussi la carte *Océan fermé* et *Brésil insulaire* : un monde conforme à la vision d'André Thevet. D'après Paolo Forlani et Ferrando Bertelli, Universale

*Isolario* comme la plus grande des îles du monde. Les premiers voyages transocéaniques ont donc eu pour résultat immédiat d'émettre en quelque sorte l'image de la terre — jadis faite de trois continents solidaires et étroitement rassemblés autour de l'échancrure méditerranéenne — en une poussière d'îlots: archipel innombrable en quoi se résout l'éclatement géographique de l'ancien monde, et dont les découvertes ultérieures vont progressivement ressouder les éléments épars. C'est ainsi qu'il faudra des décennies pour que, du nord au sud, soit reconstituée l'unité du continent américain. Auparavant, les探索ateurs successifs de la côte du Nouveau Monde — Colomb, Verrazano, Cartier ou Vespucci — auront recherché vainement de l'estuaire du Saint-Laurent à celui de La Plata, la solution de continuité permettant, en même temps que l'accès direct aux royaumes d'Orient, la rupture en une chaîne d'îles de la barrière littorale ainsi opposée.»

(ib. 471).

Dès 1493, Bâle — où l'on publia dès cette année une lettre de Christophe Colomb en latin — est devenu un centre important d'irradiation des nouvelles concernant les «westindische Inseln». Même Sebastian Brant, professeur de littérature latine et de droit à Bâle, où fut publiée en 1494 sa *Nef des Fols* (Narrenschiff), y participait. On y parlait des *Goldinseln* (îles d'or) et des *nacket Lüt* (peuplades nues). On y suit la découverte des 'îles nouvelles'. Mais c'est à Venise qu'on a publié les grands atlas d'îles des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. «Archipel de 138 îlots, l'espace insulaire de Venise devient le paradigme dont s'autorise un cartographe tel que Coronelli pour décrire les îles du monde entier» (ib. 471 s.). Venise «préside... à l'ensemble des îles du globe, parmi lesquelles figurent, chez Bordone [1628] et Porcacchi [1572], les contours insularisés de l'Inde et du Nouveau Monde» (p. 472). C'est dans ce contexte que s'inscrivent non seulement la Cosmographie universelle d'André Thevet (1575, v. notre compte rendu dans la ZrP 102, 1986, 424-428), le mythe amazonien de l'île Imeugle, peuplée de femmes, et de l'île Inebile, peuplée d'hommes (v. Lestringant 473), mais aussi, p. ex., l'ouvrage de Simon Grün (Grue-naeus) *Novus orbis... insularum*, imprimé à Bâle, le Quart Livre de Rabelais (v. Frank Lestringant, *L'insulaire de Rabelais, ou la fiction en archipel* (Pour une lecture topographique du «Quart Livre»), dans Études Rabelaiennes, XXI, Genève 1988, 249-274), Juan de la Peña, *De Bello*

---

Descrittione di tutta la terra conoscuta fin qui, 1565 (carte reproduite par Frank Lestringant, dans *Le Huguenot et le Sauvage*, Paris 1990, p. 221). Il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que même Thomas More a publié une *Description de l'Isle d'Utopie* (j'en connais une édition de 1550).

*contra Insulanos; Intervención de España en América* [1564/1565], ed. L. Pereña et al., Madrid 1982 (v. notre compte rendu dans la ZrP 99, 1983, 684-686), et, bien sûr, nos *Nouvelles certaines des Isles du Peru*. Le pluriel *les Isles* explique le pluriel *les Indes* («después que *las indias* se descubrieron» F. de Jerez, 1534, 33).

On ne s'étonnera donc pas que, même à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cette conception soit encore vivante: même pour Nicot, en 1606, le mot *Perou*, écrit encore *Peru*, est toujours défini «un païs des *isles occidentales*, ainsi nommé d'une rivière qui a de largeur environ une lieue» (Thésor de la langue françoise, cité par Colette Demaizière, *Le vocabulaire exotique dans le dictionnaire de Jean Nicot, dans Exotisme et création, Actes du Colloque International, Lyon 1983, Lyon (Université Jean Moulin) 1985, 17-27, spéc. p. 22*)<sup>(5)</sup>.

#### Nouvelles certaines des Isles du Peru, 1534

On les vend a Lyon ches Françoy Juste  
devant Nostre dame de Confort

S'ensuyvent les lettres de Françoy Pizarro, gouverneur du riche pays et province nommee le Peru, faisant mention des merveilleuses<sup>(6)</sup> choses tant veuez par ces<sup>(7)</sup> proprez yeulx que par lettres a luy envoyees par ceulx que au mesme pays habitent, aux quelles sont contenues plusieurs choses

- 
- (5) V. pour l'ensemble de la répercussion des grandes découvertes en Europe, e. a. les ouvrages de Frauke Gewecke, *Wie die neue Welt in die alte kam*, Stuttgart (Klett-Cotta) 1986 (ouvrage sérieux malgré le titre un peu puéril, v. notre compte rendu dans la ZrP 103, 1987, 458-459; et dans un cadre encore plus vaste Urs Bitterli, *Die Entdeckung Amerikas, Von Kolumbus bis Alexander von Humboldt*, München (C. H. Beck) <sup>2</sup>1992 [= Bitterli 1992].
  - (6) L'adj. *merveilleux* prend, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, souvent une valeur de renforcement affectif; on peut déplaire à *merveilles*, c'est-à-dire parler d'un *merveilleux desplaisir*, mener grand deuil à *merveilles*, avoir *merveilleusement* peur, parler d'un *merveilleux* nombre de peuple, et un amiral était même marry et anragé *que c'estoit merveille*; v. Daniel Poirion, *Le merveilleux dans la littérature française du moyen âge*, 1982 (Que sais-je? 1938) et notre compte rendu ZrP 99, 1983, 393 s. — Le mot revient dans notre texte à plusieurs reprises.
  - (7) Les graphies *c* et *s* sont souvent confondues, surtout *ses* et *ces*: *ces* propres *yeulx* [1], entre *ces* mains [7], en *ces* mains [7], *ces* gens [4], *ces* principaux Caciques [6], *ce* faisoit [6], *ce* voyant prisonnier [8]; inversement, on trouve *s* pour *c*: *seinctures* [6].

nouvelles tant des richesses inextimables<sup>(8)</sup> d'or et d'argent et pierres precieuses en celle province trouvees et d'icelluy pays emenees<sup>(9)</sup> que de plusieurs<sup>(10)</sup> aultres marchandises et richesses; et ce despuis<sup>(11)</sup> le temps qu'il monta sur mer<sup>(12)</sup> jusques<sup>(13)</sup> a present.

C'est ainsi que le gouverneur Françoys Pizarro, dès l'heure qu'il arrivast et mist le pied<sup>(14)</sup> a terre dens la province nommee le Port Vieulx, lequel est le premier pays par le mesme gouverneur trouvé et descouvert en ycelles regions. En apres, ledict gouverneur se partit<sup>(15)</sup> de ce lieu et print son chemin<sup>(16)</sup> vers une aultre province, laquelle ilz nomment Coliaque<sup>(17)</sup>, en laquelle est une cité que est nommee semblablement Coliaque, et le seigneur d'icelle a aussi ce mesme nom. Les maisons d'icelle cité sont toutes de pierre fort bien massonnees, mais la couverture<sup>(18)</sup> est de

(8) La graphie *inextimable* avec *x* (prononcée *s*) est attestée par le FEW (24, 232a) seulement en alang., mais est courante en afr. mfr. depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. V. GdfC; elle devient rare au XVI<sup>e</sup> siècle (un seul ex. dans Huguet).

(9) La graphie *emener* avec *m* n'est attestée ni dans Gdf et Huguet, ni dans le FEW (6<sup>2</sup>, 109a).

(10) Fr. *plusieurs* a le plus souvent, dans notre texte, le sens de «beaucoup», courant en afr. mfr. (*plusieurs Caciques* [2], [4], [5], [6], *plusieurs grandz seigneurs* [2], *gens* [4], [9], *Indiens* [6], d'autres *plusieurs* [6], *plusieurs grandz vaisseaulx* [2], *plusieurs aultres sortes de viandes du pays* [3], *villes et villages* [4], *tentes* [6], *lieux* [11], [12], *fois* [15]).

Le sens limité à «quelques (personnes)» apparaît [6] (*plusieurs Caciques portent la litière*) et probablement [8] (il prindrent *plusieurs des principaulx* des Indiens). Le FEW, malheureusement, ne sépare pas les deux sens (FEW 9, 101b/102a), et, en réalité, il est souvent difficile ou même impossible de savoir lequel des deux sens est visé par l'auteur.

(11) Afr. mfr. *despuis* «depuis» de ca. 1310 jusqu'à D'Aubigné, v. FEW 9, 243b.

(12) Fr. *monter sur mer* «s'embarquer» (XIII<sup>e</sup> siècle - Ac 1878) FEW 6<sup>3</sup>, 106a.

(13) A propos de l's 'adverbial' de *jusques* v. FEW 14, 75 n. 3.

(14) Fr. *mettre pied à terre* «descendre de voiture, de cheval» (dep. ca. 1220, FEW 6<sup>2</sup>, 296a); à ajouter 'd'un bateau'.

(15) Afr. mfr. *se partir* v. r. «quitter un lieu pour se diriger vers un autre, s'en aller» (XII<sup>e</sup> siècle - D'Aubigné, FEW 8, 687a).

(16) Fr. *prendre* une route, etc. «s'y engager» (dep. HerbF, FEW 9, 341a); on trouve *prendre chemin* chez Rabelais (1534, Rab I 16); v. aussi [2].

(17) Coliaque, auj. Coaque.

(18) Fr. *couverture* «toit» (dep. XII<sup>e</sup> siècle, FEW 2, 1146a [v. la n. 22 à propos de *toit* et *couverture*]).

paille. Arrivez les Chrestiens au devant<sup>(19)</sup> de la cité luy commançarent<sup>(20)</sup> a bailler<sup>(21)</sup> l'assault. Le seigneur d'icelle, lequel estoit vaillant et exercité<sup>(22)</sup> en la guerre, estant desja adverty<sup>(23)</sup> du cas, a cause que il n'avoit jamais veu aulcuns chrestiens ne jamais n'en avoit ouy parlé, leur [2] envoya vingt mille castillans<sup>(24)</sup> de fin or avecq plusieurs aultres beaux joyaulx. En ce lieu furent trouvées grande quantité d'esmeraudes<sup>(25)</sup>; et pource que les chrestiens ne les cognoissoyent point, ilz les rompoient et gastoient. En ce mesme lieu se arrestarent les Chrestiens par l'espace de six moys soy repousant et faisant bonne chiere<sup>(26)</sup>. Les six moys avoir esté passés, le gouverneur avecq ses gens prindrent leur chemin<sup>(16)</sup> le long de la coste<sup>(27)</sup> de la mer par terre, et les navires par la mer, bien cent cin-

(19) Mfr. *au devant de* «en face de» (XIV<sup>e</sup> siècle - Malherbe, FEW 24, 8a).

(20) C'est seulement dans la première partie du texte qu'on trouve des formes en -arent (*commengrent* [1], *arrestarent* [2], *demeurarent* [2], *deliberarent* [3], *traictarent* [3], à côté de *allerent* [2], *arriverent* [3], *commencerent* [4], [8], *menerent* [4], *emporterent* [8]). Le grammairien Jacques Dubois (= Sylvius) (1478-1555) d'Amiens qui passa son doctorat de médecine à Montpellier à peu près en même temps que Rabelais, publia en 1531 (chez Robert Estienne!) sa grammaire *Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagoge, una cum ejusdem Grammatica latino-gallica...*, où il considère la 3<sup>e</sup> pers. en -arent comme la terminaison normale de la première conjugaison (p. 122). On trouve cette forme encore dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, mais, en 1586, Antoine Cauchie (Caucius) la condamne nettement, en constatant que ceux qui préfèrent *aimarent* à *aimerent* dévoilent leur sottise («Qui *aimarent* quam *aimerent* malunt ineptiam suam produnt») (Colette Demaizière, *La grammaire française au XVI<sup>e</sup> siècle: les grammairiens picards*, I, 1983; II, 1983, p. 715).

(21) Fr. *bailler* est remplacé par *donner*, processus terminé au XVII<sup>e</sup> siècle, sauf pour quelques locutions (v. FEW 1, 206 BAJULARE «porter»).

(22) Mfr. *exercité* «expérimenté»; le verbe *exciter* «s'exercer à», emprunté au lt. EXERCITARE, est attesté depuis 1290, mais rare avant le XVI<sup>e</sup> siècle (FEW 3, 292b).

(23) Mfr. frm. *avertir* «informer (qn de qch)» (dep. Commynes, FEW 24, 199a); la forme avec *d* est bien attesté, mais moins fréquente (d'après le TLF XIV<sup>e</sup> siècle - Ac 1718); elle se trouve aussi chez Rabelais (1534, Rab I 32; 34; 47).

(24) Fr. *castillan* «monnaie d'or du moyen âge» est emprunté à l'esp. *castellano* (à ajouter FEW 2, 470a). Francisco de Jerez, *La conquista del Perù*, Sevilla (Bartolomé Pérez) 1534, ed. facsimile, Madrid (El Crotalón) 1983, 37a [dorénavant (F. de) Jerez 1534] donne les valeurs relatives contemporaines: «un *castellano* = un peso<sup>120</sup> de oro = 450 maravédis<sup>121</sup>».

(25) Fr. *esmeraude* «pierre précieuse et diaphane de couleur verte», var. attestée Chrestien-Ac 1718 (FEW 12, 9a).

(26) Mfr. nfr. *faire bonne chère* «bien manger» (dep. Gringore, FEW 2, 350a sub CARA «tête»). La graphie *chaire* s'explique sans doute par influence de *chair* «viande» (FEW 2, 383b), par étymologie populaire.

(27) Mfr. frm. *côte* (de la mer) n'est attesté que dep. Palsgr 1530 (FEW 2, 1249a)!

quante lieux<sup>(28)</sup>, et vindrent au devant<sup>(19)</sup> d'eulx plusieurs Caciques<sup>(29)</sup> traicter paix avecq eulx, en leur faisant plusieurs<sup>(10)</sup> dons d'or et d'argent, en sorte qu'ilz eurent plus de trente mille besans<sup>(30)</sup> d'or. Oultreplus<sup>(31)</sup> leur firent present d'un grand nombre d'hommes Indians<sup>(32)</sup> pour les servir avecq force<sup>(33)</sup> vituaille<sup>(34)</sup>. En apres sont arrivez en une isle que est bien a une lieu de terre ferme, laquelle est grande a merveilles<sup>(6)</sup>. C'est un grand seigneur<sup>(35)</sup> celluy qui est seigneur d'icelle. Les habitans d'icelle, tant hommes que femmes, sont beaulx de visage et de bonne stature<sup>(36)</sup> et bien puissans<sup>(37)</sup>; avecq le seigneur d'icelle sont plusieurs<sup>(10)</sup> aultres grandz seigneurs<sup>(35)</sup>. L'isle est nommee la Pinassa<sup>(38)</sup>. Le seigneur est nommé Tummeba<sup>(39)</sup>; ce seigneur cy tient plusieurs<sup>(10)</sup> grandz vaisseaulx sur mer, faictz comme petites navires, lequel vint sur ces vaisseaux avecq grant nombre<sup>(40)</sup> de gens veoir le capitaine, en luy portant grande quantité

- 
- (28) La graphie *lieu* f. «lieue» (*une lieu* [2] et [5] à côté de *une lieue* [5], *de lieue en lieue* [9] et le pl. *lieux* [2] et [5] à côté de *lieues* [5], [11] et [12] est à ajouter FEW 5, 262a sub *gaulois* LEUCA «meile».
  - (29) Mfr. *cacic* m. «chef indigène des habitants des Antilles» (1533), *cacique* (dep. 1555) FEW 20, 59b est emprunté au taíno de Haïti. Première attestation pour la graphie moderne. La définition est à corriger (ne concerne pas seulement les Antilles). V. aussi Lexis (Lima) VII, 1, 1983, p. 39 pour plus de détails.
  - (30) Fr. *besant* «monnaie d'or, de Byzance» (FEW 1, 669b sub *BYZANTIUS* «monnaie d'or de Byzance» (attesté dès la Chanson de Roland). Se trouve aussi chez Rabelais I 31 [51].
  - (31) Mfr. nfr. *outreplus* adv. «de plus» ([ca. 1503] Destrees-Trév 1743...) FEW 14, 9a.
  - (32) Les graphies *en* et *an* alternent (elles se confondent depuis la Chanson de Roland, v. Straka, RLiR 19, 1955, 254): *Indiens* [2], [3], [4] à côté de *Indians* [2]; *castillan* [2] à côté de *castillen* [8]. — Même les grammairiens picards reprochaient aux Parisiens «de confondre *an* et *en*, par exemple dans *enfans/anfens* (1531, Sylvius, p. 11, v. Colette Demaizière, *La Grammaire française au XVI<sup>e</sup> siècle: Les grammairiens picards*, 1983, t. II, p. 513).
  - (33) Fr. *force* «grande quantité de, beaucoup de» (dep. 1337, FEW 3, 728b); v. aussi BaldingerFasz [= Kurt Baldinger, *Die Faszination der Sprachwissenschaft*, Tübingen (Max Niemeyer) 1990, 1034 p.] 355 ss.
  - (34) Mfr. frm. *victuaille* «provisions de bouche; vivres» (1502-Pom 1715) FEW 14, 419a < *VICTUALIA* «lebensmittel».
  - (35) Mfr. frm. *grand seigneur* «seigneur d'un très haut rang» (1250-1870) FEW 11, 449b.
  - (36) Mfr. frm. *stature* «hauteur du corps, taille» (XV<sup>e</sup> siècle, BlochW; dep. ScèveD) FEW 12, 248a.
  - (37) Fr. *puissant* «vigoureux (au physique)» (dep. Wace) FEW 9, 233b.
  - (38) L'île s'appelle aujourd'hui La Puná (dans le Golf de Guayaquil).
  - (39) Dans d'autres chroniques il est nommé Tumbala.
  - (40) Mfr. frm. *grant nombre de* «beaucoup de» (1395...; Comm; Est 1546...; 1616-1629) FEW 7, 237b.

de vivres a la coustume du pays<sup>(192)</sup>, et le pria que luy pleust de s'en venir avecq luy en l'isle sus ceste maniere de bateaux, a laquelle chose le capitaine consentit et s'en allerent avecq luy, où demeurarent<sup>(20)</sup> avecq ce peuple par l'espace de deux moys, et [3] leur faisoient manger des oysons du pays, lesquelz sont semblables aux canes<sup>(41)</sup> privees de Castille, reste<sup>(42)</sup> que sont tresplus<sup>(43)</sup> grands, et plusieurs<sup>(10)</sup> aultres sortes de viandes<sup>(44)</sup> du pays<sup>(192)</sup>. Et comme ainsi soit que les espaignolz<sup>(45)</sup> en tous lieux et places ou ilz soy rencontrent soyent oultrés<sup>(46)</sup> et aulcunement<sup>(47)</sup> desordonnez<sup>(48)</sup>, specialement enverz les femmes; pour ceste cause et pource<sup>(49)</sup> qu'ilz traictent trop<sup>(50)</sup> mal les habitans de l'isle, deliberarent<sup>(51)</sup> entre eux les Indiens de ceste isle de tuer tous les Chrestiens. Le gouverneur estre adverty<sup>(23)</sup> du cas, print prisonnier le seigneur d'icelle avecq les plus principaulx<sup>(52)</sup>, a l'occasion de quoy s'esmeut tresgrande guerre entre

- 
- (41) Mfr. frm. *cane* f. «femelle du canard» (dep. Garb 1487) FEW 2, 164b. Francisco de Jerez (1534) nous raconte que les canards ne servaient pas seulement à la cuisine: Atahualpa envoya à Pizarro — dès avant son arrivée à Cajamarca — comme signe de ses bonnes intentions — des présents (cp. l'inventaire à la fin du récit français), entre autre — ce qui témoigne d'un standard de luxe assez élevé! — des canards séchés désossés dont on fait une poudre qui sert à se parfumer. «Y dos cargas de *patos secos desollados*, para que *hechos polvos se sahume* con ellos, porque asi se usa entre los señores de su tierra y que le enbia a dezir que el tiene voluntad de ser su amigo y esperalle de paz en Caxamalca.» (Francisco de Jerez, 1534, 11b).
  - (42) Mfr. *reste que* «excepté que» manque au FEW; cp. *au reste de* «à l'exception de» (ca. 1550) FEW 2, 318a.
  - (43) Déjà en afr. *les tres plus cruels choses du monde* et *la tresmeillor entre les autres*, les deux chez Brunetto Latini (Tobler Vermischte Beiträge 3, 136), *la tres plus grant partie* dans Girart de Roussillon (Tobler ib., etc.).
  - (44) Fr. *viande* f. «ensemble des aliments, de la nourriture» (Alexis-ca. 1740) FEW 14, 575b sub VIVENDA \*«lebensmittel».
  - (45) La dénomination *espagnol* se trouve déjà ca. 1260 dans le Menestrel de Reims (v. Tobler-Lommatsch).
  - (46) Mfr. *estre outré* fait première attestation pour *outrer* «porter au-delà de la juste mesure, exagérer» (dep. D'Aubigné) FEW 14, 10a.
  - (47) Fr. *aucunement* «en quelque façon, jusqu'à un certain point», (XIII<sup>e</sup> siècle-Pom 1715; 'vieux' dep. Fur 1701...) FEW 24, 323a.
  - (48) Fr. *désordonné* «qui n'est pas conforme à la règle, à l'ordre moral» (dep RoseM), «excessif, qui dépasse la norme» (dep. XIV<sup>e</sup> siècle) FEW 7, 397b.
  - (49) Mfr. *pour ce que* «à cause de, en raison de» (1348-Fur 1690...) FEW 9, 401a.
  - (50) Fr. *trop* adv. «beaucoup; très» (Roland-1687, Bossuet...) FEW 17, 395b; cp. *trop bien* «très bien» (Chrestien-Racine); v. aussi *pas trop beau* [4].
  - (51) Mfr. *deliberer* «décider»; cp. mfr. frm. *délébéré* «résolu à» (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) FEW 3, 33b; même sens p. ex. chez Rabelais (1534 I 27; 40; 42).
  - (52) Mfr. frm. *principaux* m. pl. «les personnes les plus importantes par leur rang ou leur mérite» (dep. Est 1538) FEW 9, 391b; première attestation.

les Indiens et les Chrestiens, pour ce que les Indiens sont gens puissans<sup>(37)</sup> et hardies en faictz de guerre; toutesfoys, il y mourut grand nombre d'Indiens sans qu'il en mourut des Chrestiens fors que un. Les Indiens voyant la grand perte<sup>(68)</sup> et dommaige qu'ilz avoyent eu, traictarent<sup>(20)</sup> la paix avecq les chrestiens, en leur promettant grand quantité d'or et d'argent pour la rançon de leur seigneur. Le gouverneur ce voyant leur deslivra leur seigneur et quant<sup>(53)</sup> et quant les aultres prisonniers; laquelle chose faicte tout le commun se esleva, mais les chrestiens se misrent en defense<sup>(54)</sup> contre les Indiens, en telle sorte que les Indiens ne trovoient aultre remede sinon s'en fouir<sup>(55)</sup> aux montaignes<sup>(56)</sup> et soy cacher aux cavernes.

Ce faict, les Chrestiens se sont partis<sup>(15)</sup> de là et s'en sont allez a la terre ferme<sup>(57)</sup> sur navires<sup>(58)</sup> et aultres manieres de vaisseaux<sup>(58)</sup> que ilz nomment Balsas<sup>(59)</sup>, et arriverent<sup>(20)</sup> en une cité nommee Tumbez, de laquelle le seigneur est un Cacique<sup>(29)</sup> nommé Chilemeza [= Quilimassa (1534, Francisco de Jerez 7b)], au quel le gouver[4]neur estant en la susdictie Isle, avoit envoyé huyct cens prisonniers, et davantaige<sup>(56)</sup>, tant

(53) Mfr. *quant et quant* adv. «en même temps, avec cela, aussi» Huguet avec de nombreux exemples; manque dans le FEW sub QUANTUS (2, 1418b).

(54) L'expression *se mettre en défense* manque dans le FEW sub MITTERE; cp. *se mettre à + inf.* «commencer à» (dep. Roland) et *se mettre en mouvement, en repos, etc.* «recevoir une certaine disposition corporelle, physique» (dep. Roland) FEW 6<sup>2</sup>, 187a.

(55) Mfr. *fouir* (Nouv.; PrisDesc; Villon; Sotties; Dex; Rabelais; DesPeriers; Salel) FEW 3, 836b; *se fouir* (dans les montagnes) «se réfugier» manque; *fouyr v. n.* [7].

(56) A propos de l'hésitation tant graphique que phonétique de *montaigne* (-agne/-aigne) v. Ch. Thurot, *De la prononciation française...*, 1, 1881, 329-331; N. Catach, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, 1968, 286-287.  
— Cp. aussi *Espaigne* [19], [12], *espaignols* [13] et [4] mais *ai* n'est pas limité à *aign*: *villaiges* [4], *dommaige* [4], *courage* [8], *davantaige* [8].

(57) Fr. *terre ferme* «continent» (dep. M. Polo) FEW 13<sup>1</sup>, 244b corrige la date Pomey 1671, donnée FEW 3, 576b.

(58) Confirmation que *navire* — désignant un bateau assez considérable (pour l'époque en question) — est moins générique que *bateau* (cp. *bateau navire* «gros bateau» ca. 1460, FEW 7, 65b) qui, à son tour, est moins générique que *vaisseau* (le FEW 14, 192a ne donne que le sens déjà spécialisé!). V. aussi Gilles Roques, Act. II<sup>e</sup> Colloque Ouest de la France (1984), 1986, 272 où il constate que vers 1370 chez Guillaume de Machaut *vaissiaus* est «effectivement le terme le plus normal pour désigner 'les navires en général'», et il cite des ex. plus anciens.

(59) En esp., *balsa* «almadía», mot préroman (v. Corom 2I 1980, 480b), est attesté dep. la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; attesté aussi par Cieza de León, v. Lexis (Lima) VII, 1, 1983, 30.

masles que femelles, lesquelz il avoit prins du seigneur de ceste Isle. Mais ledict Chilemeza, ce voyant, ne luy sembloit pas trop<sup>(50)</sup> beau, et douttant<sup>(60)</sup> qu'il n'eust la venue<sup>(61)</sup>, se esmeut et tout le pays avecq luy a l'encontre<sup>(62)</sup> des Chrestiens, laquelle chose fust cause que le gouverneur entra dans le pays dudit Chilemeza destruyant le pays et mettant a mort<sup>(63)</sup> plusieurs<sup>(10)</sup> gens. Le Cacique<sup>(29)</sup>, voyant le grand dommaige<sup>(56)</sup> et destruction que les Chrestiens faisoient par tout le pays, il s'accorda et fist paix avecq les Chrestiens, et le gouverneur en feut content et laissa en la dicte cité de Tumbez cinquante espagnolz<sup>(45)</sup>. Apres que ce fust faict, le gouverneur s'en alla avecq les gens [le 16 mai 1532, Francisco de Jerez 8a] qu'il avoit de reste<sup>(64)</sup> pour visiter<sup>(65)</sup> et descouvrir<sup>(66)</sup> ledict pays, et alla tant par<sup>(67)</sup> ses journees qu'il arriva a une riviere qu'on appelle saint Michel, au pres du quel y a plusieurs<sup>(10)</sup> villes et villaiges d'Indiens, et aupres d'icelle riviere est une belle, grande<sup>(68)</sup> et haulte maison de pierre faicte en façons de forteresse, aupres de laquelle maison y a une grand<sup>(68)</sup> et belle cité de laquelle le vindrent au devant<sup>(19)</sup> des Chrestiens plusieurs<sup>(10)</sup> Caciques<sup>(29)</sup> avecq force<sup>(33)</sup> vivres. Les Chrestiens commencèrent<sup>(20)</sup> a manger et soy repouser<sup>(69)</sup>, et apres qu'ilz eurent prinse [sic] leur refection<sup>(70)</sup>, les Caciques<sup>(29)</sup> les menerent<sup>(20)</sup> loger en ceste forteresse [v. note 82]. Le gouverneur estant en la forteresse sortit avecq la moytié de ces [l. ses]<sup>(7)</sup> gens pour visiter<sup>(65)</sup> le pays le long de la riviere, lequel trouva que la terre estoit bonne et fertile, et a ceste cause il feist faire une bourgade<sup>(71)</sup> de Chrestiens, et fut le premier que fust jamais faict en

(60) Afr. mfr. *douter* « craindre » (encore Mrust 1583) FEW 3, 169b.

(61) Fr. *venue* f. « arrivée » (dep. 1155 Wace; ‘plus en usage dans la belle poésie’ MénageObserv 579; ‘vieillit’ Ac 1740-1762) FEW 14, 242b.

(62) Mfr. frm. *à l'encontre* de « contre (sens hostile) » (XIV<sup>e</sup> siècle-La Fontaine...) FEW 2, 1115a.

(63) Fr. *mettre à mort* « faire périr » (dep. QLivre... *mettre à fin* « tuer »... (FEW 6<sup>2</sup>, 186b).

(64) Mfr. frm. *reste* m. « ce qui reste d'une nation, d'une troupe, d'une famille » (dep. Amyot) FEW 10, 318a. Première attestation (mais aussi 1534, Rabelais I 34; 36).

(65) Fr. *visiter* au sens de « examiner », v. FEW 14, 527b.

(66) Mfr. frm. *découvrir un pays* « trouver (un pays nouveau) » (dep. XVI<sup>e</sup> siècle et n. 34, FEW 2, 1148a).

(67) Fr. *par* « pendant, durant, au courant de » (dep. Roland) FEW 8, 211b.

(68) La forme féminine ancienne *grand* se trouve à côté de *grande*, à peu de lignes; v. aussi [10], [11]: *grand quantité*.

(69) Mfr. *repousser* (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) FEW 10, 263a.

(70) Mfr. *prendre sa refection* « réparer ses forces » (Modus-1570) FEW 10, 188a.

(71) Fr. *bourgade* « petit bourg, village » (< apr. dep. 1446, FEW 15<sup>2</sup>, 17b).

ce pays, laquelle est [5] nommee saint Michel<sup>(72)</sup>. Les Indiens sont grandz amys des Chrestiens, et la riviere est grande, et on la passe par bateaulx.

De ce lieu se partit<sup>(15)</sup> le gouverneur [le 24 sept. 1532, Francisco de Jerez 10a], laissant en ceste bourgade<sup>(71)</sup> quarante Chrestiens, et amena avecq luy cent et cinquante hommes de guerre<sup>(73)</sup>, entre lesquelz y en avoit septente a cheval et ce pour s'enquerre<sup>(74)</sup> d'un grand seigneur<sup>(35)</sup> du quel tous les seigneurs des pays circunvoisins estoient subiectz, lequel estoit nommé Tabalica [= Atahualpa]<sup>(75)</sup> qui estoit bien quatre vingt lieux<sup>(28)</sup> loing du lieu dessus dict. Il raconte que le chemin<sup>(76)</sup> par ou on

- 
- (72) Francisco de Jerez, *La conquista del Perù*, Sevilla (Bartolomé Perez) 1534 (éd. facsimile), Madrid (El Crotalón) 1983 [= F. de Jerez, 1534], 9b, permet d'identifier *Saint Michel* (= *San Miguel*): «Junto a la ribera deste rio seys leguas del puerto de mar ay un cacique, señor de una ciudad que se llamava *Tangarará* a la qual se puso por nombre *Sant Miguel*». Le río *San Miguel* correspond à l'actuel río *Chira*. *San Miguel de Tangarará*, la première localité fondée par les Espagnols dans l'Amérique du Sud, était située sur la rive droite (Nord) du río. Plus tard la localité fut déplacée plus vers le Sud et nommée *San Miguel de Piura* (actuellement *Piura*).
- (73) Fr. *homme de guerre* «soldat (à pied ou à cheval)»; le FEW définit «homme qui fait la guerre» (dep. 1530, Palsgr. 2423) FEW 17, 567b.
- (74) Fr. *enquerre* v. a. «demander qch., s'informer de qch.» (Alexis-Oud 1660...) FEW 4, 706b; s'enquérir de «s'informer de, faire des recherches sur» (Chastell; Hervet) ib.
- (75) *Tabalica* ou *Atabalica* (quechua *Ataw Wallpa*) se réfère à *Atahualpa*. D'autres chroniques esp. transcrivent *Atabalique*, *Atabalico*, *Atabaliba*, *Atabalipa*; les éléments *b*, *l* et *i* restent identiques.
- (76) Le *chemin royal* (*camino real*) des Incas est fameux. Francisco de Jerez (1534) en donne une description encore plus détaillée: «Passa por aquellos dos pueblos [Caxas et Guacamba] un camino ancho hecho a mano, que atraviesa toda aquella tierra, y viene desde el Cuzco hasta Quito que ay mas de trezentas leguas. Va llano y por las sierras bien labrado. Es tan ancho que seys de cavallo pueden yr por el a la par sin llegar uno a otro. Van por el camino caños de agua, traydos de otra parte de donde los caminantes beven. A cada jornada ay una casa a manera de venta donde se aposentan los que van y vienen. A la entrada deste camino en el pueblo de Caxas está una casa al principio de una puente donde reside una guarda que recibe el portadgo de los que van y vienen; y pagan lo en la misma cosa que llevan. Y ninguno puede sacar carga del pueblo si no la mete. Aquesta costumbre tienen antigamente. Atabaliba la suspendió en quanto tocava a lo que sacan para su gente de garnicion. Ningun passagero puede entrar ni salir por otro camino con carga sino por este do[nde] está la guarda, so pena de muerte. También dixo que halló en estos dos pueblos dos casas llenas de calçado y panes de sal y un manjar que parecía albóndigas y depósito de otras cosas para la hueste de Atabaliba. Y dixo que aquellos pueblos tenían buena orden y bivian politicamente» Francisco de Jerez, 1534 [11b]. Il parle aussi de *dos caminos reales* qui se croisent [32b].

y va contient de largeur huyct pas<sup>(77)</sup> et est fort net, et d'un cousté<sup>(78)</sup> et d'autre du chemin y a de [l. une] muraille de terre de l'aulteur<sup>(79)</sup> d'une toyse<sup>(80)</sup>, et de quatre en quatre lieues<sup>(28)</sup> une maison forte<sup>(81)</sup> faicte de pierre environnee de muraille<sup>(82)</sup> de l'aulteur<sup>(79)</sup> de deux toyses<sup>(80)</sup> cou-

- 
- (77) Mfr. frm. *pas* «espace d'un pied à l'autre, quand on marche» (dep. 1380) FEW 7, 739a; le *pas commun* mesurait, du moins depuis Olivier de Serres, 0,812 m. (FEW ib., n. 15); d'après cette mesure, le chemin des Incas avait une largeur de 6,5 m.
- (78) Mfr. *cousté* de même dans Mist (FEW 2, 1251a et chez Rabelais 1534, I 27; I 48; etc.); *d'un cousté et d'autre* du chemin prépare l'expression *de costé et d'autre* «ça et là» OudC 1640; cp. *loufern*. 90.
- (79) *L'aulteur* «la hauteur»: Puisqu'en fr. le *h*- aspiré n'est jamais supprimé (v. FEW 24, 369 ss.), l'élation est due à une influence régionale (frpr. ou occ.) ou au texte espagnol traduit; ceci vaut de même pour *une aulte montaigne* [5], *d'auteur* [8], *l'aulteur* [13], *a aulte voix* [7], mais *astivement* [6] n'a pas d'équivalent en esp., de sorte qu'une influence régionale est plus vraisemblable de même dans les autres cas. Reste le cas de *hache/ache* (v. la note 100) qui, en esp., est emprunté au fr. (v. Corominas, DECH 3, 1980) et qu'on trouve en mfr. plusieurs fois sans *h* (v. Huguet). Peu clair de même le cas *d'alearde*, v. n. 101.
- (80) Fr. *toise* f. «mesure de longueur valant 6 pieds» [avec variation régionale] FEW 13<sup>2</sup>, 226b (TÉNSUS).
- (81) Mfr. frm. *maison forte* «manoir fortifié» (1494-Trév 1771) FEW 6<sup>1</sup>, 236b. V. aussi la note suivante.
- (82) Le terme *environnée* correspond à *cercada* (et *cerca* s. f.) des textes espagnols. Francisco de Jerez (1534) en parle souvent: A Tumbes il y a «dos casas, *cercada* la una con dos *cercas de tierra* ciega [cp. *adobe*] y sus patios y aposentos y puertas con defensas, que para entre indios es buena *fortaleza*» [8a]. A Caxas il y a «una casa grande fuerte y *cercada* de tapias con sus puertas en la qual estavan muchas mugeres hilando y texendo ropa para la hueste de Atabaliba, sin tener varones mas de los porteros que las guardavan» [11a]. Le terme de *casa fuerte cercada* [12] ou *casas fuertes cercadas de tapias* [12b] correspond à *fortaleza cercada*. Jerez parle d'une «*casa fuerte cercada* de piedra labrada de manera de cantería» qui avait «tan ancha la *cerca* como qualquier *fortaleza* de España con sus puertas» [14a]. D'où *fortaleza cercada* [8b; 12b; 13b], *casa cercada* como *fortaleza* [13a], una *fortaleza* de un caci-que [10a]. Les *mezquitas* (temples des indiens), de même, étaient 'encerclées': «Las mezquitas son diferenciadas de las otras casas *cercadas* de piedra y de *tapia* muy bien labradas assentadas en lo mas alto de los pueblos» [12b]. Miguel Estete, qui accompagnait Hernando Pizarro à Pachacamac, parle même de «una casa del sol (appelée *maison d'oraison* dans notre texte [9] en un cerro bien labrada [à Pachacamac] con cinco *cercas*» [en F. de Jerez, 29a]. A Cuzco on peut admirer encore aujourd'hui les grandes maisons fortifiées, comme celle décrite par Francisco de Jerez: «la *fortaleza* toda de piedra muy bien labrada, assentadas las piedras grandes de largor de cinco y seys palmos, tan juntas que parece no aver entre ellas mezcla, con su açutea alta de cantería» [11a]. V. aussi «maison de pierre faicte en façon de *forteresse*» dans notre texte [4].

verte de l'extremité des canes<sup>(83)</sup>. Il y a plusieurs<sup>(10)</sup> Caciques<sup>(29)</sup> le long de ce chemin, ayant un chascun soubz luy de quinze a vingt mille Indiens. En poursuyvant<sup>(84)</sup> ledict chemin ilz apperceurent sus une aulte<sup>(79)</sup> montaigne<sup>(56)</sup> fort fertile une grand<sup>(68)</sup> forteresse faicte de pierre tresbien bastie, et ladicie montaigne<sup>(56)</sup> bien peuplee et habitee d'Indiens<sup>(85)</sup>; les Chrestiens prindrent leur chemin<sup>(16)</sup> le long de ceste montaigne<sup>(56)</sup> jusques a ce qu'ilz apperceurent une grand cité qu'est appellee Caxamalca [auj. Cajamarca < quechua *kasa* «épine» et *malka* «terre»; ils arrivèrent à Cajamarca le 15 novembre 1532 ‘a boca de vísperas’, Jerez 16b], et ce mesme jour le gouverneur fust logé une lieu<sup>(28)</sup> et demye de ceste cité de Caxamalca. Le gouverneur estant en ce lieu envoya un messagier par devers ledict Atabalica, lequel estoit en une maison de plaisance<sup>(86)</sup> a une lieue de la cité, au devant<sup>(19)</sup> de laquelle maison scelon que dizent passe une grand<sup>(68)</sup> riviere; tout alentour<sup>(87)</sup> de ladicie maison estoit grand [6] nombre de gens dudit Atabalica avecq plusieurs<sup>(10)</sup> tentes et pavillons<sup>(88)</sup>, que on eust dist que c'estoit un camp. Incontinent que le dict Atabalica eust entendu le messagier du gouverneur, sans faire delay envoya un de ces [l. ses]<sup>(7)</sup> principaulx Caciques nommé Capo [< quechua *apu* «seigneur principal»? P. B.] luy signifier<sup>(89)</sup> qu'il s'en allasse louger<sup>(90)</sup> en la cité de Caxamalca et que il luy envoyeroit tout ce que luy feroit mestier touchant<sup>(91)</sup> le boyre et le manger et que le jour ensuyvant de bon matin il seroit avecq luy. Voyant le gouverneur que le jour estoit passé, et encores un aultre, et ledict Atabalica ne venoit point, il eut craincte de sa

- 
- (83) La graphie *cane* pour *canne* «roseau» (esp. *caña*) est courante en afr., mais se trouve aussi en mfr. (v. Gdf et FEW 2, 199 sub *CANNA* «schilf»). — Le passage est sans doute à interpréter de la façon suivante. Les *cañas* du toit dépassent le toit et couvrent aussi la muraille qui entoure la maison, de sorte que le couloir entre la maison et la muraille est à l'ombre.
- (84) L'expression *poursuivre son chemin* manque FE 9, 465b; cp. v. a. «continuer ce qu'on a commencé» (dep. ca. 1250).
- (85) Imprimé *Dindiens* (plusieurs fois); de même *Despaigne* [12].
- (86) Mfr. *maison de plaisance* «maison ou château qui sert à l'agrément» Chastellain, «maison de campagne que son propriétaire n'habite que pendant les vacances» (dep. 1530, Palsgr) FEW 6<sup>1</sup>, 237b.
- (87) Mfr. nfr. *à l'entour de* «autour de» (QJoyes-Fur 1690...), *alentour de* Platt 1835 (FEW 13<sup>2</sup>, 53a).
- (88) Fr. *pavillon* «tente» (dep. ca. 1200) FEW 7, 575b.
- (89) Fr. *signifier* «notifier, faire connaître qch. par des paroles expresses» (dep. XIV<sup>e</sup> siècle) FEW 11, 604a.
- (90) Mfr. *louger* «habiter, loger», forme attestée dialectalement (verdch., Pois., mars. et ailleurs en occitan., v. FEW 16, 448b); cp. *cousté*, n. 78.
- (91) Mfr. *touchant* «concernant» manque FEW 13<sup>2</sup>, 6b.

demeure<sup>(92)</sup>, lequel incontinent envoia vers son frere Fernand Pizarro quinze hommes a cheval pour luy signifier<sup>(89)</sup> tout ce que ce [l. se]<sup>(7)</sup> fai- soit, et que luy pleust de le venir veoir astivement<sup>(79)</sup>, laquelle chose il feit sans delay. Le mesme jour Atabalica adressa<sup>(93)</sup> son chemin pour venir a la cité de Caxamalca et y arriva sus<sup>(94)</sup> le soir, lequel estant dans une litiere<sup>(95)</sup> toute garnie de fin or vint veoir le gouverneur, et le portoyent plusieurs<sup>(96)</sup> Caciques<sup>(29)</sup>. Il y avoit au devant<sup>(19)</sup> de luy plu- sieurs<sup>(10)</sup> Indiens qui nettoient le chemin, jasoyt qu'il fust asses<sup>(97)</sup> net, et qu'il n'y eust riens<sup>(98)</sup> a nettoyer. Apres il en y avoit d'autres plusieurs<sup>(10)</sup>, desquelz les uns chantoyent, et les aultres dansoyent; tout a l'entour<sup>(87)</sup> de luy y avoit grand nombre<sup>(40)</sup> d'Indiens qu'ilz nomment Ga[n]dules<sup>(99)</sup> qui estoient pour sa garde, portant les uns des Aches<sup>(100)</sup> d'armes, les aul- tres des Alebardes<sup>(101)</sup> faictes d'argent, et de grosses Massues pendues

- 
- (92) Afr. mfr. *demeure* « retard » (jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle) FEW 3, 38a.
  - (93) Mfr. *adresser son chemin* « se diriger vers » (FEW 3, 84a, sans dates).
  - (94) Mfr. frm. *sus* « vers (sens temporel) » (Froiss; 1530, Palsgr. 806; Retz) FEW 12, 463a.
  - (95) Fr. *litière* « chaise à porteur » (dep. 1170, Gay) FEW 5, 237a.
  - (96) *Plusieurs* correspond ici (comme dans les lignes suivantes) à l'espagnol *mu- chos*, ce qui est confirmé par la version de F. de Jerez 1534 (« Tenían le muchos indios sobre los hombros ») [19a].
  - (97) Afr. frm. *assez* (+ adj.) « très » (ca. 1200-Stoer 1625) FEW 24, 183b.
  - (98) Afr. mfr. *riens*: le FEW (10, 285b) donne quelques ex. pour la forme avec -s adverbial; ajoutez ca. 1520 Menot, *Le sermon sur l'Enfant prodigue*, éd. Dorothée Werner, 1989, p. 135.
  - (99) *Gaudules* [l. *gandules*] « guerriers indiens, jeunes et forts », mot qui est attesté depuis 1526 dans des textes latino-américains, < ar. *gander* « jeune homme de provenance modeste qui imite la jeunesse dorée, qui tâche de plaire aux femmes et vit sans travailler et qui, souvent, prend les armes » (article à ajouter FEW 19, 51a). Le mot est attesté dans des textes européens depuis la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour désigner des guerriers maures, et semble être devenu populaire grâce aux guerres de Granada. La lexicogra- phie espagnole en tient compte seulement depuis le Dicc. de la Real Academia de 1869; le sens moderne est « vagabond, fainéant, escroc » (v. Corominas/Pascual, Dicc. crítico etimológico castellano e hispánico, 3, 1980, 76a). Pour notre traducteur, le mot était inconnu: il confondait *n* et *u*; il l'apprenait sous la forme *gaudule* et le répète à plusieurs reprises.
  - (100) Mfr. *ache* « hache (arme) » est plusieurs fois attesté sans *h* et avec élision au XVI<sup>e</sup> siècle, v. Huguet; FEW 16, 144b sub germ. \*HÄPPJA « gekrümmtes messer »; la graphie *hache* se trouve un peu plus loin [7]; v. aussi n. 79.
  - (101) Mfr. *alabarde* est attesté à Bordeaux 1533 (v. FEW 16, 194a sub mha. HELMBARTE « hellebarde », par influence de l'occitan). En esp. *alabarda* est emprunté au fr. ou à l'it. (Corom, DECH 1, 1980, 100b). Il est attesté par Corominas à partir de 1548 seulement. On le trouve aussi chez Cieza de León. Influence esp. bien possible; on retrouve *Alebardes* un peu plus loin [7]; cp. n. 79.

a leurs seinctures<sup>(7)</sup>. De rechief, il y avoit un grand bataillon<sup>(102)</sup> de ces Ga[n]dules<sup>(99)</sup>, ou il y avoit grand nombre<sup>(40)</sup> de gens tous armez portant Javelines<sup>(103)</sup>, arcz et flesches; et aussi un aultre pareil bataillon<sup>(102)</sup> de ces [7] mesmes Ga[n]dules<sup>(99)</sup> armés de mesme come les aultres d'un aultre cousté<sup>(78)</sup>. En ceste sorte entra Atabalica en la cité laissant de rechief sur les champs un grand nombre<sup>(40)</sup> de gens qui estoient, scelon que me fut rapporté, plus de quarante mille Ga[n]dules<sup>(99)</sup> portant picques de vingt piedz de long sans les Haches<sup>(100)</sup>, Alebardes<sup>(101)</sup> et Massues et frondes<sup>(104)</sup>. Et ses gens qu'estoyent sur les champs scelon que je apperceuz depuis<sup>(11)</sup> il leur avoit commandé que une partie d'eulx s'en allast mettre en embuche de une part de la cité de Caxamalca et l'autre de l'autre, a celle fin que quand il s'approcheroit de la cité si les Chrestiens s'en vouloyent fouyr<sup>(55)</sup> qu'ilz fussent enserrez<sup>(105)</sup> de tous coustez<sup>(78)</sup>, et luy sembloit qu'il les tenoit desja en sa main<sup>(106)</sup>.

- 
- (102) Fr. *bataillon*, attesté par le Bloch-Wartburg seulement depuis 1542, est emprunté à l'italien; de même esp. *batallón*, attesté depuis 1539 (Corom, DECH 1, 1980, 541a)! Notre attestation est donc la première en dehors de l'it.!
- (103) Mfr. frm. *javeline* «dard long et mince» est attesté dep. 1451 (BW 51968); la date 1327 (FEW 4, 12a) est erronée (Miroir historial).
- (104) Fr. *fronde* «arme de jet...» (dep. XV<sup>e</sup> siècle, FEW 3, 861a), remplace *fonde* (XII<sup>e</sup> siècle-Pom 1700) < lt. FUNDA «schleuder». Les indiens, de leur part, étaient absolument pris au dépourvu par les Espagnols et leurs armes. A Cajamarca, un oncle de Atahualpa demanda des renseignements à ce sujet à un messager envoyé par Francisco Pizarro qui, en ce moment, était à San Miguel: «El me preguntó que gente son los christianos, y que armas traen. Yo le dije que son valiosos hombres y muy guerreros; y que traen cavallos que corren como viento; y los que van en ellos llevan unas lanças largas y con ellas matan a quantos hallan; por que luego en dos saltos los alcanzan. Y los cavallos con los pies y bocas matan muchos. Los christianos que andan a pie dice que son muy sueltos; y traen en un braço una ro[n]dela de madera con que se defienden y jubones fuertes colchados de algodón y unas espadas muy agudas que cortan por ambas partes de cada golpe un hombre por medio y a una oveja llevan la cabeza; y con ella cortan todas las armas que los indios tienen; y otros traen vallestas que tiran de lexos que de cada saetada matan un hombre; y tiros de polvora que tiran pelotas de fuego que matan mucha gente» Francisco de Jerez, La conquista del Perù, Sevilla (Bartolomé Pérez) 1534, ed. facsimile, Madrid (El Crotalón) 1983, 15b/16a.
- (105) Mfr. *enserrer* v. a. «cerner (milit.)», cp. fr. *enserrer* «enfermer» (ca. 1125-1678...; ‘vieillit’ Rich 1680-Trév 1771) FEW 11, 500b.
- (106) Fr. *tenir dans sa main* me semble manquer dans le FEW (sub MANUS et TENERE).

Le gouverneur, voyant que Atabalica venoit a la cité, il feist mettre tous ses gens en ordre<sup>(107)</sup>, tant de pied que a cheval, et en feist deux parties; apres ce faict, il envoya un beaupere<sup>(108)</sup> de l'ordre de saint Dominique, lequel se nommoit frere Vincent, pour parler audict Atabalica, lequel beaupere<sup>(108)</sup> luy parla, et portoyt en ses mains un livre, ou estoient les Evangiles, et dict a Atabalica que les choses que [sic] estoient escriptes en ce livre, c'estoit ce que dieu leur commandoyt de faire. Adoncq Atabalica luy dict qu'il luy montrast le livre, laquelle chose il feist, et incontinent<sup>(109)</sup> qu'il l'eut entre ces [l. ses]<sup>(7)</sup> mains, il le jecta en terre. Ledict beaupere<sup>(108)</sup> le releva de terre et s'en retourna vers le gouverneur criant a aulte<sup>(79)</sup> voix et disant qu'il failloit exaulcer<sup>(110)</sup> la foy de Jesuchrist. Ce oy le gouverneur, sortit<sup>(111)</sup> tout armé tenant une espee et une rondelle<sup>(112)</sup> en ces [l. ses]<sup>(7)</sup> mains, et ce a pied, et avecq luy tous les gens qu'il avoit, tant de pied que a cheval. Arrivé le gouverneur où ledict Atabalica estoit, luy [8] mist la main de sus et le jecta hors de la où il estoit, et les aultres Chrestiens commencerent<sup>(20)</sup> a mettre a mort<sup>(63)</sup> tous ceulx que<sup>(195)</sup> le portoyent et vont d'un grand couraige<sup>(56)</sup> donner dedans le bataillon<sup>(102)</sup> des Indiens où ilz misrent a mort<sup>(63)</sup> grand nom-

(107) Mfr. frm. *ordre* «disposition selon laquelle une armée doit être rangée pour marcher ou pour combattre» (dep. Est 1546) FEW 7, 407a; ici *mettre en ordre* «appeler aux armes, alarmer» (manque dans le FEW).

(108) Mfr. *beaux-pères* «moines» Marot (FEW 8, 9b); ajoutez *beau pere guardian* (1542, Rabelais I 5 [19]), et *beaulz peres* chez VillonTest 1170 (v. éd. Rychner et Henry II, p. 170; Festschrift Coseriu 3, 207); de nombreux ex. chez Huguet.

(109) Mfr. frm. *incontinent que* «aussitôt que» (Comm-La Fontaine...) FEW 2, 1107b, avec renforcement; *dès incontinent que* «id.» [10].

(110) V. \*EXALTIARE «erheben» FEW 3, 257a; ajoutez mfr. *exaulcer* «mettre à l'honneur» (1505, v. Hommage Séguy 1978, I, 65).

(111) En mfr., *sortir* remplace *issir*, v. Petra Burckhardt, Lexikalische Untersuchungen zum Konkurrenzverhältnis der Bezeichnungen für «rechts» und «links» im Mittelfranzösischen (*destre/dextre: droit* und *senestre: gauche*). Mit einem Anhang zu den Konkurrenzbezeichnungen für «hinausgehen» (*sortir/saillir/issir*), Diss. Heidelberg 1991.

(112) Mfr. frm. *rondelle* «bouclier rond» (Oliv 1535-Miege 1677) FEW 10, 524a. Première attestation, mais voir déjà en 1527, la première traduction de la Celestina en fr. (v. ZrP 82, 1966, 243). *Rondelle* traduit sans doute l'esp. *rondela*, attesté en 1534 chez Francisco de Jerez: «Los cristianos que andan a pié diré que son muy sueltos, y traen en un braço una ro[n]dela de madera con que se defienden» [16a].

bre<sup>(40)</sup> d'eulx, et dura la batterie<sup>(113)</sup> despis vespres<sup>(114)</sup> jusques a ce qu'il fust nuyt, où ilz prindrent plusieurs<sup>(10)</sup> des principaulx<sup>(52)</sup> des Indiens. La despouille<sup>(115)</sup> d'eulx que fut alors prinse, est extimee<sup>(116)</sup> quarante mille castillens<sup>(24)</sup> d'or et trente mille marc<sup>z</sup> d'argent, et en eussions heu davantaige<sup>(56)</sup>, mais pource qu'il estoit nuyct, les Indiens que s'enfuyoient emporterent le demourant<sup>(117)</sup> toute la nuyct. Ledict Atabalica, ce [l. se]<sup>(7)</sup> voyant prisonnier et craignant d'estre mis a mort<sup>(63)</sup>, promist aux Chrestiens leur donner une maison plaine d'or de vingt piedz d'autleur<sup>(79)</sup> et de dix et huyct de largeur, laquelle chose fust faicte comme l'avoit promis, et monte en somme tout l'or qui estoit en ceste maison comme d'autre que il y feist mettre troys millions de castillens<sup>(24)</sup> et de rechief donna si grant quantité d'argent que ne se scauroyt nombrer. De laquelle somme il en appartient a vostre majesté<sup>(118)</sup> de vostre droict<sup>(119)</sup> troys cens mille Pesos de bon or vaillant ung chascun de ces Pesos<sup>(120)</sup> quatre cens et cinquante maravediz<sup>(121)</sup>, de laquelle somme vous porte a ceste heure Fernand Pizarro cent cinquante mille Pesos<sup>(120)</sup> d'or et cinq mille marc<sup>z</sup> d'argent; il ne vous en apporte point davantaige<sup>(56)</sup> pour ce que<sup>(49)</sup> il n'a point navires<sup>(58)</sup> en quoy il le puisse porter. C'est une chose miraculeuse<sup>(122)</sup>,

- (113) Fr. *batterie* « combat »; *baterie* déjà en afr. (v. TL qui définit « das Dreinschlagen »); le sens de « bagarre, bataille, rixe » est encore vivant (Rob); FEW 1, 291b.
- (114) Fr. *vespre(s)* signifie « soir » ou « après-midi » (FEW 14, 345b). — Ici, *vespres* signifie « crépuscule », cp. le récit de Francisco de Jerez: « La batalla duró poco más de media hora; porque ya era puesto el sol quando se comenzó » [21a].
- (115) Afr. *despueilles* f. pl. « butin fait sur les ennemis » PsCambr [ca. 1120], mfr. *despouille*, frm. *dépouille* (FEW 12, 202a).
- (116) La graphie *extimer* avec *x* n'est pas retenue par le FEW sub AESTIMARE (24, 230 ss.), mais se trouve aussi ailleurs, p. ex. *inextimacion* (1490, Myst Troyes), *extimation* (Huguet).
- (117) Afr. mfr. *demourant* « le reste » (Fr de Sales; BPériers), frm. id. (fam., d'après Trév) FEW 3, 38b.
- (118) Mfr. frm. *votre majesté* « Sire (en parlant au roi) » (dep. Fur 1690) FEW 6<sup>1</sup>, 54a; première attestation, mais en parlant au roi d'Espagne.
- (119) Cp. « sacado el *quinto* perteneciente a sus magistades » (1534, F. de Jerez 9b).
- (120) Mfr. *peso* (monnaie espagnole) manque dans le FEW; esp. *peso* est mentionné sub PENSUM (FEW 8, 206a); v. aussi Corom<sup>2</sup> 4, 1981, 503b. D'après le Dictionario de Autoridades, 3 (1737), un peso est « de plata del peso de una onza. Su valor es ocho reales de plata... ». V. note 24.
- (121) Mfr. *maravédis* « petite monnaie espagnole » est attesté, sous cette forme, seulement dep. 1555 (FEW 19, 131b). Première attestation. V. note 24.
- (122) Mfr. nfr. *miraculeux* « surprenant, merveilleux, admirable, tenant du miracle » (dep. Nic 1606) FEW 6<sup>2</sup>, 148a. Première attestation de ce sens.

a ouyr dire, pour ce que<sup>(49)</sup> en partissant ce tresor il advint a chascun homme de cheval pour sa part dix mille castillens d'or et troys cens et cinquante marc<sup>z</sup> d'argent, et a chascun homme de pied cinq mille castillens d'or et cent soixantecinq [9] marc<sup>z</sup> d'argent.

Ce pendant que ces choses passoyent et que le gouverneur tenoit prisonnier Atabalica, il envoia dire a Antoyne [l. Fernand] Pizarro qu'il print une quantité de gens de cheval et qu'il s'en allast enquerre<sup>(74)</sup> d'un aultre grand seigneur de plus grande puissance et richesse que n'est Atabalica, lequel on appelle le Cusque<sup>(123)</sup>, lequel est frere dudit Atabalica et habite en une seigneurie et pays le plus riche que soit en tout le monde. Il y a en ce pays une maison d'oraison<sup>(124)</sup>, de laquelle les paroys sont toutes d'or et d'argent et la nomment la maison du soleil, laquelle maison gardent plusieurs<sup>(10)</sup> gens de guerre. Ilz disent que c'est le pays le plus fertile et plaisant<sup>(125)</sup> qu'on scauroyt trouver. Les chemins sont fort larges et netz, et de lieue en lieue<sup>(28)</sup> il y a des piliers<sup>(126)</sup>, et en ung chascun pillier y a un indien en poste<sup>(127)</sup> attendant aulcunes<sup>(128)</sup> nouvelles, lequel voyant quelcun, s'en va criant a aulte voix signifiant<sup>(89)</sup> a l'autre la cause pourquoy il va; et l'autre luy faict signe qu'il l'a bien entendu, descend de où il est monté et va courant jusques a l'autre pillier<sup>(126)</sup>, et l'autre remonte au mesme pillier d'ou l'autre est descendu, et en sorte que les seigneurs de cest pays scavent ce qu'ilz veullent en brief temps<sup>(129)</sup>.

(123) Le toponyme *Cuzco* se confondit, dans les premières chroniques, avec l'anthroponyme, en parlant de Huayna Capac et de Huáscar, père (*Cuzco viejo*) et frère (*Cuzco joven*) de Atahualpa.

(124) Fr. *maison d'oraison* «temple» (ca. 1190-Bible 1760) FEW 6<sup>1</sup>, 236b.

(125) Fr. *plaisant* «qui est agréable, qui plaît» (Chrestien-Montesquieu... ‘désuet’ Littré) FEW 9, 2b.

(126) Mfr. *pillier* «poste d'observation, de relève» manque au FEW; cp. *pilier* «tas» ChrisPis (FEW 8, 493a); la graphie *pillier* aussi p. ex. chez Rabelais I 14 [36].

(127) Frm. *poste* m. «position, lieu où un soldat, un corps de troupes a été placé pour un service de garde» (dep. Mon 1636) FEW 9, 165b: étonnante première attestation! Mais le sens ne laisse guère de doute; sp. *poste* «position», ib. 161b.

(128) Afr. mfr. *aucun* «quelque» (XII<sup>e</sup> siècle-Lafontaine) FEW 24, 323a; cp. n. 47 (*aulcunes piesses* y correspond à une quantité indéterminée = *des*) et n. 196.

(129) Description du fameux système des *chasqui* «indios que sirven de correo» Ac<sup>20</sup>, 1984; Peter Boyd-Bowman, *Léxico hispanoamericano del siglo XVI*, London 1972. Mot quechua.

Arrivant Fernand Pizarro où ledit Cusque<sup>(123)</sup> habitoyt luy fust dict que il estoit mort a cause que son frere Atabalica l'avoyt faict mourir avecq poyson. En ceste province icy il y a de tresgrandes et puissantes rivieres, sur lesquelles il y a de pontz<sup>(130)</sup> faictz de grosses cordes, et entre l'une et l'autre il y a de cordes plus desliees<sup>(131)</sup>, tissues en fasson d'un fillé<sup>(132)</sup> bien serré<sup>(133)</sup> et menu; et de ces pontz il en y a deux, par où passent les seigneurs et l'autre par où passent le commun populaire<sup>(134)</sup>. Par tous les chemins [10] d'un cousté<sup>(78)</sup> et d'autre il y a une muraille faicte de terre<sup>(135)</sup>. Il y a d'un chascun cousté<sup>(78)</sup> du pont gens qui habitent là mesme que n'ont aultre office ne charge sinon a reparer et racoustrer<sup>(136)</sup> les pontz, et dès incontinent<sup>(109)</sup> que une corde se gaste ou est rompue y en remettre une aultre. Fernand Pizarro de ce voyage a rapporté de si grandes et merveilleuses<sup>(6)</sup> nouvelles qu'il est quasi impossible a persuader. Ce pendant que ces choses passoient et que le gouverneur estoyt en la cité de Caxamalca, le dict Atabalica pourchassoit de mettre a mort<sup>(63)</sup> tous les Chrestiens, et a ce faire avoit apostez<sup>(137)</sup> quatre mille Ga[n]dule[s]<sup>(99)</sup>, tous gens de guerre; de laquelle chose le gouverneur fust

- 
- (130) Il est à noter que l'auteur ne se sert pas encore du terme *pont suspendu*, attesté seulement dep. Enc 1765 (FEW 9, 169a). Le terme esp. serait *puente colgante* ou *puente de suspensión*.
  - (131) Mfr. *delié* «fin, mince», sens attesté par le FEW (3, 33b) seulement dans des patois, mais beaucoup d'ex. du XVI<sup>e</sup> siècle dans Huguet.
  - (132) Afr. mfr. *filé* «tissu de mailles nouées, fait avec du fil, de la ficelle pour prendre des poissons, des oiseaux, etc.» (XIII<sup>e</sup> siècle-Mon I 1636) FEW 3, 531b.
  - (133) Fr. *serré* «dont les parties constituantes sont très rapprochées» (ca. 1240; dep. Oud 1640) FEW 11, 506a; peu attesté.
  - (134) Mfr. frm. *populaire* «le peuple, le vulgaire» (GaceB; 1466-Pom 1671...; dep. 1840) FEW 9, 178a. — C'est pourquoi Miguel Estete, lui aussi, parle de «dos puentes hechas de red» (dans F. de Jerez, 1534, 32b).
  - (135) ...muraille faite de *terre*. Il s'agit sans doute de (esp.) *adobe*, technique connue encore aujourd'hui dans ces régions; les murs sont faits de briques crues (en all. *Luftziegel*, *Lehmsteine*), séchées au soleil (cp. mur de bauge ou de bousillage).
  - (136) Mfr. frm. *racoutrer* «remettre en ordre, raccommoder (surtout des habits)» (dep. 1538...) FEW 2, 1099b. Ici il s'agit des ponts suspendus et d'une première attestation.
  - (137) Mfr. frm. *ap(p)oster* v. a. «faire venir qn dans un mauvais dessein (p. ex. un faux témoin)» (dep. Est 1549), «poster qn quelque part dans un mauvais dessein» (dep. Cresp 1617) FEW 9, 165b; première attestation.

adverty<sup>(23)</sup> pour<sup>(138)</sup> les Indiens de la cité Caxamalca, lequel sachant de certain<sup>(139)</sup> la chose estre verifiee et mesmement par la confession dudit Atabalica, fust condenné ledict Atabalica a estre bruslé, lequel Atabalica requist estre faict Chrestien, et qu'il vouloit mourir comme bon Chrestien et demanda estre baptisé, laquelle chose fut faicte; et avoir esté baptisé il recommanda son ame a dieu; lequel premierement on estrangla, et apres le brusla on. Il advint apres que il avoit un aultre frere qui estoit encores<sup>(140)</sup> jeune lequel vint au gouverneur luy priant qu'il luy pleust luy donner<sup>(21)</sup> letre de estre seigneur du pays de son pere, pource que il en estoit heritier, et que il vouloit estre subject a vostre majesté<sup>(118)</sup> et servir aux chrestiens. Le gouverneur ayant faict promettre la foy, luy ottroya le tiltre de seigneur du pays et seigneurie de son pere au nom de vostre majesté<sup>(118)</sup>, lequel incontinent promist de faire un present au gouverneur, d'une grand<sup>(68)</sup> quantité d'or.

Ces choses faites, le gouverneur se despartist<sup>(141)</sup> pour al- [11] ler a Xaxuxa [l. Xauxa = Jauja] et Chincha que<sup>(195)</sup> sont deux grandes cités, situees en la meilleure contree de tout le pays, et avoit deliberé<sup>(51)</sup> de faire une bourgade<sup>(71)</sup> a vingt lieues<sup>(28)</sup> du port de mer où les chrestiens habiteroyent; mais incontinent que ces cités eurent les nouvelles de la mort dudit Atabalica, ilz vindrent au devant<sup>(19)</sup> du gouverneur avecq grand<sup>(68)</sup> quantité d'or et d'argent, et ce pour luy en faire ung present pour ce que ilz estoient fort joyeux de la mort de Atabalica, pour ce qu'ilz luy vouloyent grand mal<sup>(142)</sup>. Le gouverneur les remercia grandement<sup>(143)</sup> et ne le voulut point recepvoir; et leur dict que ilz le rapportas-

(138) Fr. *pour* «à cause de, en raison de» (dep. ca. 1200) [n. 9: «Der gebrauch des kausalen *pour* geht seit dem 16. jh. mehr und mehr zurück...»]. Le traducteur français a été influencé peut-être par un *por* du texte espagnol de base. Afr. mfr. *pour* «par» (FEW 9, 401a): «Das nebeneinander von *par* und *pour* führt oft zu Verwechslungen der so ähnlich gebauten Präpositionen» (ib. 402a); v. aussi D'Arco Silvio Avalle, Il prefisso per nella lingua letteraria del Duecento (con un appendice sul prefisso *pro*), Studi di lessicografia it. 1, 1979, 263-287, spéc. 285-287.

(139) Afr. mfr. *de certain* «d'une manière certaine» (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) FEW 2, 611a; dernière attestation.

(140) Fr. *encores* avec le *s* adverbial est attesté fin XII<sup>e</sup> siècle-Oud 1660 (FEW 4, 473b).

(141) Fr. *departir* v. n. «s'en aller, partir» (Roland-Mon 1636) FEW 7, 688a.

(142) Fr. *vouloir mal à qn* «avoir de la haine pour qn» (St-Léger-1713) FEW 14, 216b.

(143) Mfr. frm. *grandement* «beaucoup» (CohenRég; dep. Ac 1740 ‘vieilli’; encore GSand) FEW 4, 220a. Comme *grandemente* est beaucoup plus courant en espagnol — v. p. ex. les chroniques de Cieza de León (Guerra de Quito) et le dicc. de la Academia depuis 1732 jusqu'à la 20<sup>e</sup> éd. en 1984 — le traducteur français suivait sans doute son modèle espagnol.

sent avecq eulx, car il avoit deliberé<sup>(51)</sup> d'aller veoir ces deux cités et là il le recepvroit, laquelle chose ilz firent. Les caciques<sup>(29)</sup> que [sic] cest or portoyent entre les piesses que y estoient il y avoit quatre brebis d'or de la grandeur des brebis du pays que sont de la grandeur d'un pollin<sup>(144)</sup> de cinq ou six moys et avecq icelles deux pasteurs<sup>(145)</sup> d'or de la grandeur de petis hommes. Item une fontaine<sup>(146)</sup> d'or si bien faicte que estoit possible, pesant dixhuyct mille besans<sup>(30)</sup> d'or, en la quelle Atabalica avoit de coutumes se laver. Il y a en ceste province du Peru en plusieurs<sup>(10)</sup> lieux mines d'or fort riches desquelles on ha tiré piesses<sup>(147)</sup> de fin or pesant douze et quinze livres, et aulcunes<sup>(128)</sup> de plus et aultres de moins<sup>(148)</sup>. Cest or est de vingt et vingt un quilates<sup>(149)</sup>; cest or est si fin que pour en faire aulcunes<sup>(128)</sup> piesses<sup>(150)</sup>, et affin qu'il soit plus fort, ilz le meslent

- 
- (144) P. B. traduit par «potrillo»: fr. *poulain* «jeune cheval de moins de trente mois» (dep. ca. 1210) FEW 9, 541a. Il s'agit sans doute de *lamas*, mot quechua (*llama* «kamelziege») FEW 20, 70a. En fr. le mot est attesté seulement depuis 1633. C'est le sens normal de *poulain*. Mais si on présuppose — ce qui a une certaine probabilité — que le texte de base espagnol avait *pollino* qui a le seul sens de «asno joven» (Ac 201984; Sachs-Villatte), il est évident qu'un Français — né dans la région du Sud-Est et qui connaissait *pollin* «jeune âne» (XVI<sup>e</sup> siècle, adauph.) FEW ib. — qu'il a pu choisir *pollin* «jeune âne» pour traduire l'esp. *pollino*!
- (145) Fr. *pasteur* «celui qui garde les troupeaux» (dep. 1238, FEW 7, 758b); «im fr. ist *pasteur* schon seit dem 17. jh. nur noch ausdruck des biblischen oder des gehobenen literarischen stils» ib. 760a.
- (146) Frm. *fontaine* «vaisseau de cuivre, de grès, etc., dans lequel on garde de l'eau pour les usages domestiques» (dep. Rich 1680) FEW 3, 696b. Première attestation (pas étonnante pour un terme technique). Le texte espagnol avait sans doute *fuente* «plat» (all. Schüssel, cp. Waschschüssel «cuvette, lavoir»). Ces *fontaines* (esp. *fuentes*) pouvaient avoir la forme de ce qu'ils appelaient *forteresse* (v. la note 82). F. de Jerez en donne un exemple très clair: «Dixo el capitán que aquel indio avia venido con cierto presente para el gobernador. Este mensagero dixo al gobernador que su señor Atabaliba le avia enbiado desde Caxamalca para le traer aquel presente que eran dos *fortalezas a manera de fuente figuradas* en piedra con que beva» (Francisco de Jerez, 1534, 11b). Pour *fontaine* «objet de bijouterie», v. Victor Gay, Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance, I, 1887, 728 s.
- (147) Fr. *pièce* «morceau, fragment d'une chose qu'on a cassée, brisée, coupée ou qui est usée» (Roland-1669...) FEW 8, 332b. Cp. n. 150 et 155.
- (148) «à peu près»; cp. frm. *tant du plus que du moins* «à peu près» (Oud 1660-Ac 1718) FEW 9, 102b; *peu plus peu moins* «id.» (Desch-Trév 1771), *un peu plus un peu moins* (dep. Ac 1694) FEW 6<sup>2</sup>, 128b. — Cp. plus loin [12] «et encore plus que moins» «plutôt plus que moins».
- (149) Mfr. *quilate* m. «carat» complète l'unique attestation de 1529, également empruntée à l'esp. (FEW 19, 94b sub ar. QIRAT «petit poids»).
- (150) Première attestation pour *pièce* «monnaie» (dep. 1535..., FEW 8, 337a); cp. n. 147; 155.

avecq d'argent ou cuyvre. Les hommes sont vestus a leur coustume. Les femmes sont couvertes jusques aux piedz et ont les bras descouvers. Ilz disent que elles sont plus blanches que ne sont les Indienies que [sic] sont en Espaigne<sup>(56)</sup>. Les grands seigneurs<sup>(35)</sup> [12] du pays portent de belles chemises bien labourees<sup>(151)</sup> et par dessus des manteaulx<sup>(152)</sup> que leur couvrent la teste et les attachent au dessoulz de la barbe; en laquelle chose on congoist les grands seigneurs<sup>(35)</sup> entre les aultres. Les chrestiens ont desja eu nouvelles d'un aultre pays qu'est delà deux cens lieues<sup>(28)</sup>; et disent les Indiens qu'il y a encores de plus grands richesses d'or et d'argent et pierres precieuses que au pays là où ilz sont, et disent que les gens du pays sont fort grands a merveilles<sup>(6)</sup> comme geans et sont fort vaillans en guerre et qu'ilz usent d'une certaine herbe qu'ilz mettent aux flesches quand ilz tirent, et que les chemins du pays sont fort beaulx et larges et que en plusieurs<sup>(10)</sup> lieux ilz portent souliers d'or et d'argent, on ne sçait pas pour vray<sup>(153)</sup> sinon<sup>(154)</sup> par le rapport des Indiens du pays.

Memoire des choses et piesses<sup>(147)(150)</sup> tant d'or que d'argent qu'on apporte en Espaigne<sup>(56)</sup>, et je pense que c'est pour faire un present a vostre majesté<sup>(155)</sup>.

Premierement vingt et quatre vaisseaux faictz a mode de tines<sup>(156)</sup> d'Espaigne<sup>(56)</sup> contenant chascun sept seaux et demy d'eau, et encores plus que moins<sup>(148)</sup>, de l'espesseeur de demy doigt, et semble que il y a grand<sup>(68)</sup> quantité d'or en leur faczon<sup>(157)</sup>.

(151) Mfr. *labouré* «fait avec soin, travaillé, accompli» (1501-Stoer 1625...) FEW 5, 104b sub *LABORARE* «arbeiten». Cp. *ouvré*n. 191.

(152) Fr. *mantel* «vêtement...» (Passion-1541...), ‘plus usité *manteau*’ (Th 1564), *manteau* (dep. ca. 1300), FEW 6<sup>1</sup>, 272a.

(153) Fr. *pour vrai* «véritablement» (ca. 1340-BalzacG...) FEW 14, 274a; même sens 1534 chez Rabelais I 32.

(154) Mfr. frm. *sinon* adv. «si ce n'est que, sauf, excepté» (dep. Comm) FEW 11, 561; de même chez Rabelais I 32, etc. Cp. n. 147 et n. 150.

(155) Francisco de Jerez, 1534, termine son récit par un inventaire énumérant tout ce que quatre navires apportaient de Panama à Sevilla du 5 décembre 1533 jusqu'au 3 juin 1534 (36b-37a).

(156) Fr. *tine* «cuve» (dep. 1231) FEW 13<sup>1</sup>, 334a sub *TINA* «weinbutte».

(157) Mfr. frm. *façon* «travail de l'artiste, de l'artisan qui met en œuvre une matière» (Robert); différenciation manque FEW 3, 359.

Item treize planches<sup>(158)</sup> ou platines<sup>(159)</sup> d'or tant grandes que petites de la mesme espesseur dessusdictes, et en usent a garnir leurs portes et auls-uns bancs.

Item cinquante petis platz<sup>(160)</sup> d'or pour servir a table.

Item deux grands platz<sup>(160)</sup> d'or.

Item un aultre grand plat<sup>(160)</sup> d'or.

Item vingt et quatre escuelles<sup>(161)</sup> a aureille<sup>(162)</sup> de fin or.

Item huyct charges d'or en seize fardeaux<sup>(163)</sup> que poysent soixante et quatre quintaulx<sup>(166)</sup>, et sont petites piesses<sup>(147)(150)</sup>, et pource que n'avons voulu [13] deslier les fardeaux<sup>(163)</sup>, n'avons point veu les piesses<sup>(147)(150)</sup> que sont dedens.

Item deux grands sacz faictz d'or de la fasson<sup>(157)</sup> des sacz de laboureux<sup>(164)</sup> que contienent chascun deux bi[c]het<sup>(165)</sup> de froment.

Item aultres deux fardeaux<sup>(163)</sup> d'or au [l. où?] il y a tout plain de petites piesses<sup>(147)(150)</sup> pesant huict quintaulx<sup>(166)</sup>.

Item dixhuyct aultres planches<sup>(158)</sup> d'or tant petites que grandes.

(158) Mfr. *planche* «plaque de métal (qui sert de garniture)», ce sens manque FEW 8, 350 ss. sub PHALANX «walze, balken». Il s'agit très probablement d'un calque de l'esp. *plancha* «plaque de métal», contenu sans doute dans le texte de base. Le traducteur fait suivre ce terme du terme propre en français: *platine*, v. la note suivante. F. de Jerez se sert du terme *plancha* en espagnol.

(159) Afr. mfr. *platine* f. «plaque de métal» (ca. 1200-Cotgr 1611) FEW 9, 48a sub PLATTUS «flach».

(160) Fr. *plat* «vaisselle à fond plat destinée à contenir les mets qu'on sert sur la table» (dep. 1328, Hav) FEW 9, 46a.

(161) Fr. *escuelle* «vase un peu creux où l'on met les aliments liquides» (ca. 1180-Trèv 1721...) FEW 11, 350b sub SCUTELLA «trinkschale».

(162) Mfr. frm. *oreille* «anse» dep. XV<sup>e</sup> siècle, v. GdfC; FEW 1, 181a sans dates; même sens en mlt. *auris* (1447, Les comptes de l'Hospice du Grand Saint-Bernard (1397-1477), p. p. Lucien Quaglia et al., Sion 1973; 1975 (ZrP 92, 1976, 656 s.).

(163) Fr. *fardeau* a les sens de «paquet» ou «charge», v. FEW 19, 43b.

(164) Fr. *laboureur* «paysan, agriculteur» (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) FEW 5, 105b, la graphie prouve que le -r était muet (comme dans les patois actuels).

(165) Fr. *bichet* «ancienne mesure de capacité pour le blé, variable suivant les provinces», attesté aussi en alyon. (FEW 1, 361a).

(166) Fr. *quintal* «poids de cent livres» (dep. XIII<sup>e</sup> siècle) FEW 19, 94a (ar. QINTAR «zentner»).

Item une femme faictes d'or et d'argent.

Item deux petites casses<sup>(167)</sup> d'or.

Item deux grans limassons<sup>(168)</sup> d'or.

Item vingt chappons<sup>(169)</sup> que<sup>(170)</sup> grands que petis d'or, un chascun pesant cent pesos<sup>(120)</sup>.

Item un escriptoire<sup>(171)</sup> avecq sa plume, le tout d'or.

Item troys petis bassins d'or.

Item troys couvecles<sup>(172)</sup> d'or de ces vaisseaulx qu'ilz appellent tines<sup>(156)</sup> d'or.

Item six aultres grands platz<sup>(160)</sup> d'or.

Item deux couvecles<sup>(72)</sup> de tupins<sup>(173)</sup>, d'or.

Item une autre petite casse<sup>(167)</sup> d'or.

(167) Afr. mfr. *casse* «coffre de bois pour transporter des marchandises» (jusqu'à Mon 1636; attesté dès ca. 1300 à Lyon); «caisse pour argent» (Huls 1596-1615) FEW 2, 311b (CAPSA); ici plutôt «boîte». [esp. *caxa* = caja, v. Jerez 1534, 36b].

(168) Fr. *limaçon* «escargot» (dep. XIII<sup>e</sup> siècle) FEW 5, 340b; la graphie *limasson* aussi p. ex. chez Rabelais I 38 [23]; cp. la devinette «Quelle beste est ce qui tout ung jour yra,/Et ja ung quart de lieue ne fera? — C'est ung *limechon*» (ca. 1470, Devinettes... éd. Bruno Roy, 1977, 217).

(169) Fr. *chapon* «coq châtré que l'on engraisse» (dep. XII<sup>e</sup> siècle) FEW 2, 267a; la graphie *chappon* de même p. ex. chez Rabelais (1534, Rab I 26; I, 37).

(170) Afr. mfr. *que... que...* «soit..., soit, tant... que» (XII<sup>e</sup> siècle-D'Aubigné) FEW 2, 1467b.

(171) Mfr. *escriptoire* «petit nécessaire renfermant ce qu'il faut pour écrire» (1379-Dup 1573...) FEW 11, 338a. P. B. pense qu'il s'agit d'une addition du traducteur français («es de la cosecha del editor francés» [76], mais ceci est peu probable; on l'a peut-être fabriqué après l'arrivée des Espagnols. Le même problème se pose pour *lunette*, v. n. 174; v. aussi *chasteau* n. 188; 81; 82).

(172) Fr. *couvercle* (dep. XII<sup>e</sup> siècle), mfr. *couvescle* (InvCh 236; Modus; 1419...) FEW 2, 1139a; bien attesté sans *r* aussi dans les patois du Sud-Est (sav., Chambéry etc.).

(173) Adauph. *tupin* «pot», alyon. id. (XIV<sup>e</sup> siècle...), afor. id. (1350-1565, Gdf), abress. id. (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle...), asav. id. (1542), mfr. id. (XIV<sup>e</sup> siècle-Cotgr 1611, Gdf; Rab; BPériers) FEW 17, 347b sub abfrq. \*TOPPIN «topf». L'esp. (Alava et Navarra) a emprunté le mot au gallo-roman: *tupín* «olla de tres pies», attesté seulement en 1903 (Corominas, DECH 5, 1983, 679b).

Item quatre lunettes<sup>(174)</sup> d'or.

Item troys aultres couvecles<sup>(172)</sup> de tines<sup>(156)</sup> d'or.

Item deux fontaynes<sup>(146)</sup> d'or.

Item deux medailles<sup>(175)</sup> d'or où est la pourtraicture<sup>(176)</sup> du Cusque<sup>(123)</sup>, et de sa femme, le tout mis dens une boyte d'argent.

Item un homme d'or de l'aulteur<sup>(79)</sup> d'un enfant de dix ans.

Item deux lictz<sup>(177)</sup> de maíz<sup>(178)</sup> et y a en chascune deux mazor[ques]<sup>(179)</sup> d'or.

(174) Deux sens sont attestés au XVI<sup>e</sup> siècle: *lunette* « verre taillé, monté sur un châssis, destiné à faciliter l'action de la vue» (dep. XV<sup>e</sup> siècle) et *lunettes* pl. « paire de verre enchâssés de manière à tenir sur le nez, pour aider la vue» (dep. 1398, Gay) FEW 5, 447b. Est-ce que l'existence de 'lunettes' avant l'arrivée des Espagnols est assurée? Cp. *escriptoire* n. 171. On pourrait penser aussi à un des nombreux sens techniques (v. FEW 5, 446 ss. sub LUNA), mais dans ce cas on aurait sans doute précisé le sens (cp. *chapelet* et la note 193). Il est plus probable qu'il s'agit de *loupes* (servant aux artisans qui travaillent avec l'or et l'argent?).

(175) Mfr. frm. *medaille* « pièce de métal frappée ou fondue en l'honneur d'une personne illustre, ou pour conserver le souvenir d'une action mémorable, d'un événement» (dep. 1536) [apr. déjà 1502], FEW 6<sup>1</sup>, 573a sub MEDIALIS (première attestation pour la graphie).

(176) Mfr. frm. *pourtraiture* « portrait d'une personne» (XV<sup>e</sup> siècle-D'Aub) FEW 13<sup>2</sup>, 181b.

(177) Passage à première vue énigmatique-fautive puisque *chacune* f. ne s'accorde pas avec *lict* m. Le brouillard s'éclaircit si l'on tient compte de la technique philologique de la traduction. Le traducteur français a dû traduire l'espagnol *cama* puisque c'est le mot normal pour désigner le lit. *Cama de mazorcoes* (le *o* est à peine lisible, mais il n'y a aucun doute: il s'agit de esp. *mazorca* « épi de maïs », « Maiskolben ») ne donne pas de sens. Il faut rapprocher un texte de 1594, cité par Mme Colette Abegg-Mengold, *Die Bezeichnungsgeschichte von Mais, Kartoffel und Ananas im Italienischen (Romanica Helvetica 90)*, Bern (Francke) 1979, p. 86: « [El maíz] Nace en cañas y cada una lleva *una o dos mazorcas*, donde está pegado el grano » (J. Acosta, *Historia natural de las Indias* (Madrid 1594), 109b). (*canna d'India* « maïs » est attesté en 1696, cp. *frumentum Indicum* « maïs », v. C. Abegg-Mengold 1979, pp. 47 et 37). Il est évident qu'un texte esp. de base *dos cañas / cannas de maíz* résout toutes les difficultés. Les graphies *ōn/onn* et *ōm/omm* alternent. On trouve *bōne* [2] à côté de *bonne* [2], [4], *dōner* [8] à côté de *donner* [10], *hōme* [5], [8], [11], [13] à côté de *homme* [6] — et même la combinaison *tant hōmes que femmes* [2], *cōmencerent* [4] à côté de *commancarent* [1], *nōmé* [5] à côté de *nommé* [2], *nōmee* [2] à côté de *nommee* [1], *ilz nōment* à côté de *ilz nomment* [3], *cōme* [12] à côté de *comme* [2], [3], [10], etc. Un *canna* a pu se lire facilement comme *cama* (un trait vertical de moins) y *cama* a été traduit par *lict*. La distraction du traducteur continue: il traduit

Item deux carquès<sup>(180)</sup> d'or pour porter matras<sup>(181)</sup> et flesches.

Item un mirouer<sup>(182)</sup> d'or.

Item aultres troys platz<sup>(160)</sup> d'or.

Item deux Atabales<sup>(183)</sup> d'or desquelz ilz usent en la guerre comme nous de taborins<sup>(184)</sup> de suisse, pesant cent et vingt marz<sup>(185)</sup> d'or.

Item deux chappo[n]s d'or esmaisitez.

Item deux grands tupins<sup>(173)</sup> d'or.

Item une petite casse<sup>(167)</sup> d'or.

fidèlement *cada una* par *chacune* qui ne s'accorde pas avec *lict* qu'il vient d'écrire, mais qui s'accorde bien avec *cama* ou *canna* de son texte de base! L'erreur s'est produite à partir du texte *español*, mais il est légitime de penser qu'il n'était pas plus systématique que le texte français. Ou encore, le traducteur écrit *canna* en copiant le texte *espagnol*, en interprétant le tilde comme redoublement de *n*, à moins qu'il n'ait lu tout simplement *caña* comme *cama*. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que *lict de maíz* ne s'explique par la confusion de *cama* et *canna*. Pour une fois R. Porras Barrenechea était déjà sur la bonne voie en traduisant par *espigas* et en citant *cañas de maíz* en note (p. 77).

- (178) Mfr. *maíz* est la première attestation de ce terme dans un texte français (1519 *mais* et 1522 *mayz* comme terme des Indiens): mfr. *mais* m. «zea mays, sorte de plante céréale» (dep. 1545), *mahiz* (1545; 1575), *maiz* (Du Bartas; Cotgr 1611)... (FEW 20, 70b sub *taino MAHIS* «mais»). V. aussi CoromDECH 3, 1980, 772a.
- (179) Lire sans doute *mazorques*, mot emprunté de l'esp. *mazorca* «épi de maíz» (cp. n. 177). Le mot manque dans le FEW; ‘de origen incierto’ Corominas, DECH 3, 1980, 901.
- (180) Mfr. *carquès* «carquois» correspond à daupha. *karkes*, afr. *carquais* FetR etc. (FEW 19, 184b sub pers. TARKAŠ «köcher»).
- (181) Afr. *maturas* m. «trait d'arbalète» (ca. 1180)... mfr. *matras* ca. 1350... *matraz* ([1534], Rab [I 40]; Cotgr 1611)... frm. *matras* (1608-Pom 1611; ‘hist.’ dep. Rich 1680), hdauph. *matras*... (FEW 6<sup>1</sup>, 463b sub gaul. MATARIS «wurfspiess»).
- (182) Fr. *mirouer* «miroir» (1317-Oud 1660...) FEW 6<sup>2</sup>, 149a.
- (183) Mfr. *atabale* f. «tambourin de cuivre» (1595-D'Aubigné) FEW 19, 173a sub ar. TABL «pauke»; dans notre ex. en parlant d'un instrument des Indiens.
- (184) Mfr. *tabourin* «tambour plus bas et plus étroit que le tambour ordinaire» (XV<sup>e</sup> siècle-Rich 1759), apr. *taborin* (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles), mfr. *taborin de Suysse* «petit tambour de forme allongée» ([1495] JParis-Nic 1606) FEW 19, 174a sub pers. TABIR «pauke».
- (185) Fr. *marc* m. «poids de huit onces (servant à peser l'or et l'argent)» (1138-Ac 1835...), adauph. id. (1338)... (FEW 16, 524b).

Item un petit bassin<sup>(186)</sup> d'or.

Item deux grandes fioles<sup>(187)</sup> d'or.

Item deux chasteaux<sup>(188)</sup> moyens d'or.

Item aultres deux fontaynes<sup>(146)</sup> d'or. [14]

Item une culiere<sup>(189)</sup> d'or.

Item un pot<sup>(190)</sup> a vin d'or.

Item un aultre bassin<sup>(186)</sup> d'or.

Item XXII chemises œuvrees<sup>(191)</sup> d'or et d'argent et avecq plumes a la mode<sup>(192)</sup> du pays.

Item XXVII manteaux<sup>(152)</sup> de la plus estrange faczon<sup>(157)</sup> qu'il est possible de veoir.

Item ilz portent quarante huyct vaisseaux d'argent qu'ilz appellent tines<sup>(156)</sup>, contenant chascun sept seaux et demy de l'espesseeur d'un doigt, en sorte que un mulet estoit bien chargé d'en porter deux de ces vaisseaux.

Item cinquante platz<sup>(160)</sup> petis d'argent pour servir a table.

Item deux platz<sup>(160)</sup> moyens<sup>(188)</sup> d'argent.

(186) Fr. *bassin* «récipient portatif...» est attesté depuis Gregoire de Tours et prob. d'origine celtique (FEW 1, 199b sub \*BACCINUM «becken»); cp. ci-dessus [13] *bassins d'or* que P. B. avait lu *bas fins d'or*.

(187) Afr. frm. *fiole* f. «bouteille de métal ou de verre» (ca. 1180-1524) FEW 8, 376b sub PHIALA «trinkschale»; bien attesté en frpr., e. a. dauph. *fiola* «bouteille de verre».

(188) Sans doute des châteaux de moyenne grandeur en miniature (cp. n. 171 et n. 174, cp. *forteresse* en esp. *fortaleza*: Pizarro «enbió las dos *fortalezas* y ropas de lana de la tierra que de Caxas truxeron [que es cosa de ver en España la obra y primeza della que mas se juzgara ser de seda que de lana, con muchas lavores y figurasy de oro de martillo muy bien assentado en la ropa]» F. de Jerez, 1534, 12a). Cp. *platz moyens* n. 160; FEW 6<sup>1</sup>, 581b. Pour *forteresse* v. n. 81; 82.

(189) Afr. *cuillier*, judéofr. *culier*, fr. *cuillère*, mfr. frm. *cuiller* f. (FEW 2, 827b sub COCHLEAR «löffel»).

(190) Fr. *pot* «vase destiné au vin, à la bière...» (ca. 1220-Pom 1715) FEW 9, 262a.

(191) Mfr. *ouvré* «brodé» (1383-1559) ou «façonné de manière à représenter les fleurs, etc. (linge, etc.)» (dep. 1334, Hav) FEW 7, 365b. Cp. *labouré* n. 151.

(192) Mfr. *à la mode de* «à la manière de, suivant l'usage de» (dep. ca. 1393) FEW 6<sup>3</sup>, 19b; cp. *a la coustume du pays* [2] (FEW 2, 1091a) et *à leur coustume* [11]; viandes *du pays* [3]; v. FEW 7, 469b.

Item un grand plat<sup>(160)</sup> d'argent.

Item XXIII petis platz<sup>(160)</sup> d'argent.

Item un pot<sup>(190)</sup> d'argent faict a la mode<sup>(192)</sup> du pays.

Item un chapelet<sup>(193)</sup> sur quoy on met les platz<sup>(160)</sup> sur table, d'argent.

Item deux fontaynes<sup>(146)</sup> d'argent.

Item deux tupins<sup>(173)</sup> d'argent.

Item deux aultres fontaynes<sup>(146)</sup> d'argent esmaillees<sup>(194)</sup>.

Item deux chappons<sup>(169)</sup> esmaillés<sup>(194)</sup> d'argent.

Item un aultre plat<sup>(160)</sup> d'argent.

Monsieur, ilz s'en vont vingt et deux ou vingt e[t] troys hommes que<sup>(195)</sup> on[t] esté en ceste guerre, desquelz aulcuns<sup>(196)</sup> portent vingt mille besans<sup>(30)</sup> d'or, aulcuns, dishuyct, aulcuns<sup>(196)</sup> seize, et celluy qui en porte le moins c'est dix mille besans<sup>(30)</sup>. Fernan Pizarro touchant ce que nous avons veu porté, en porte plus de LXXX pesos<sup>(120)</sup> d'or, sans cela que il porte secretement.

Monsieur, il me semble estre licite<sup>(197)</sup> et convenable que sçachez, combien prisent<sup>(198)</sup> et extiment<sup>(199)</sup> l'or ceulx que sont en la province nommee le Peru. Vous debvez sçavoir que il [sic] estoient deux compagnons<sup>(200)</sup>, et l'ung des deux demanda a emprumpter deux mille castil-

(193) Mfr. frm. *chapelet* «éclisse pour soutenir un plat sur la table» (XVI<sup>e</sup> siècle-Mon I 1636) FEW 2, 289b. Sans doute première attestation; cp. Est 1549: *chapelet* «esclisse a mettre le plat sur table, repatorium disci vel catini» (mais le mot fr. manque dans Est 1531). V. chez Gay 1, 328 le dessin d'une sorte de chapelet it. de ca. 1430. La traduction «rosario» de P. B. n'est pas correcte.

(194) Fr. *esmailler* (et var.) «recouvrir ou garnir d'émail» (dep. 1285) FEW 17, 155b.

(195) Afr. mfr. *que* «qui (pron. rel. nom.)» (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles...) FEW 2, 1464b; attesté supra à différente reprise [8], [11] (quatre fois).

(196) Fr. *aucuns* «quelques-uns» (XIII<sup>e</sup> siècle-La Fontaine...) FEW 24, 322b.

(197) Fr. *licite* «qu'aucune loi n'interdit» (dep. ca. 1300) et mfr. «qui est de mise...» Chastellain (FEW 5, 311b).

(198) Fr. *priser* «évaluer une chose, en faire l'estimation» (dep. XIV<sup>e</sup> siècle) FEW 9, 372a; «estimer, avoir de l'estime pour» (dep. ca. 1220) ib. 372b.

(199) Fr. *estimer* «déterminer la valeur, le prix de qch» (dep. fin XIII<sup>e</sup> siècle) FEW 24, 231b; «faire cas de, avoir de la considération pour» (dep. Commyne) FEW ib.

(200) Mfr. frm. *compagnon* «soldat» Chastell; ellipse de *compagnon de guerre* «id.» (1459-Widerh 1675) FEW 2, 965b.

lens<sup>(24)</sup> a l'autre, laquelle chose l'autre fist. Celluy que<sup>(195)</sup> les avoit emprumptés ayant faict ce qu'il [15] en avoit affaire, les voulut retourner<sup>(201)</sup> a l'autre en bon or. Celluy que<sup>(195)</sup> les avoit prestez dist a l'autre qu'il les guardasse encores<sup>(140)</sup>, car pour le present<sup>(202)</sup> il ne les povoit point recepvoir. Celluy<sup>(195)</sup> que les avoit emprumptés le requiert<sup>(203)</sup> devant tesmoings par plusieurs<sup>(5)</sup> foys que il les receust, laquelle chose l'autre jamais ne voulut. Adoncq il s'en alla vers la Justice et le fist requerir qu'il reprinse son argent, lequel respondit priant le juge que luy pleust ne les luy faire point reprendre pour ce<sup>(138)</sup> que veu qu'il ne sçavoit où mettre ce qu'il avoit, comment pourroit il recepvoir ces deux mille ducatz<sup>(204)</sup>, et qu'il fissee tant envers celluy qui les avoit qu'il les gardasse et qu'il ne les luy demanderoit jamais. Ilz se debatirent tant entre eux deux, l'un se deffendant de les reprendre, l'autre les luy voulant toujours rendre, jusques qu'ilz vindrent d'appoinctement<sup>(205)</sup> par le moyen de leurs amys que pource<sup>(138)</sup> qu'ilz alloyent tous deux a la cité de Caxamalca, que celluy qui avoit cest or de l'autre, qu'il le portasse jusques a Caxamalca, et que arrivant a la cité celluy que<sup>(195)</sup> les avoit emprumptés rendisse mille castillens<sup>(24)</sup> a l'autre, et qu'il retinse<sup>(206)</sup> les aultres mille pour la peine qu'il avoit heu<sup>(207)</sup> de les porter. Laquelle chose fust faicte si liberalement que encores<sup>(140)</sup> celluy que les avoit prestez luy sembloit

(201) Mfr. *retourner* qch à qn «rendre, restituer» (Froiss-Voult 1613...) FEW 13<sup>2</sup>, 63b.

(202) Mfr. frm. *pour le présent* «à présent, pour le moment, maintenant» (1395-Ac 1878...; ‘fam.’ Ac 1718-1878) FEW 9, 307a.

(203) Mfr. frm. *requérir* «demander avec insistance» (Nouv; Comm-Rich 1759...) FEW 10, 282b.

(204) Mfr. frm. *ducat* «anc. monnaie d'or, frappée d'abord par les ducs ou doges de Venise» (dep. 1395, Robert 1986).

(205) Fr. *appointment* «convention, règlement d'une affaire par arrangement entre les 2 parties» (1304-Pom 1700) FEW 9, 591a.

(206) Fr. *retenir* «réserver (qch. pour sa part)» (1297-Ac 1878) FEW 10, 333b.

(207) Mfr. *heu* «eu» est à ajouter, comme var, graphique, aux formes FEW 4, 365a n. 6. Le *h* est sans doute latinisant; cp. quelques cas plus anciens dans GdfC 8, 260.

que l'autre luy faisoit force<sup>(208)</sup> en luy faisant recepvoir ces mille castil-lens<sup>(24)</sup> des deux mille. Je vous en foys juge si on se feroit pleidier<sup>(209)</sup> et tirer l'aureille<sup>(210)</sup> pour une telle chose au pays de Castille.

Kurt BALDINGER - José Luis RIVAROLA

---

(208) Fr. *faire force à qn* «faire violence à, forcer» (XI<sup>e</sup> siècle-Miege 1677) FEW 3, 726b.

(209) Mfr. *se faire pleidier* «se quereller, subir un procès» à ajouter FEW 9, 6-9 sub PLACITUM.

(210) Mfr. *se faire tirer l'aureille* pour «avoir de la peine à consentir à qch.» (dep. Cotgr 1611) FEW 6<sup>1</sup>, 398a; première attestation de cette locution qui signifie ici plutôt «s'attirer des embarras, des problèmes». Giuseppe di Stefano, Dict. des locutions en moyen français, Montréal (Ceres) 1991, donne deux ex. antérieurs pour *tirer l'oreille à qn* (ca. 1393, Ménagier; VillonTest 1333). D'après Lutz Röhrich, Das grosse Lexikon der sprichwörtlichen Redensarten, 2, 1992, la locution allemande *einen bei den Ohren nehmen* viendrait d'une vieille coutume juridique.



- LUGARES MENCIONADOS EN LAS NOUVELLES CERTAINES DES ISLES DU PERU (1534).

